Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

Evolution démographique

12e Rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 17e Sommet des Exécutifs de la Grande Région

Ostbelgien

INTERREGIONALE ARBEITSMARKT BEOBACHTUNGSSTELLE IBA
OBSERVATOIRE INTERRÉGIONAL DU MARCHÉ DE L'EMPLOI OIE

Wallonie
Iweps

INFO INSTITUT

FRONTALIERS GRAND EST

adem

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

INTERREGIONALE ARBEITSMARKT BEOBACHTUNGSSTELLE IBA
OBSERVATOIRE INTERRÉGIONAL DU MARCHÉ DE L'EMPLOI OIE

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

12e Rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi

pour le 17e Sommet des Exécutifs de la Grande Région

– Evolution démographique –

Sarrebruck, Janvier 2021

Dans ce 12e rapport soumis au 17e Sommet de la Grande Région, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre de ces rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met continuellement à jour des données socio-économiques relatives au marché de l'emploi de la Grande Région, à partir desquelles il procède à des évaluations différenciées.

Le 12e rapport se compose de trois cahiers :

- Situation du marché de l'emploi
- Mobilité des frontaliers
- Evolution démographique

Il inclut également le rapport consacré au thème spécifique « Les marchés de l'emploi trans-frontalier au cœur de l'Europe - Observer pour agir ».

Pour des raisons de meilleure lisibilité, il sera renoncé à l'emploi simultané du genre masculin et du genre féminin. La publication s'adresse par conséquent à la fois aux personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

Sommaire

1 Structure de la population au sein de la Grande Région 3

Population totale de la Grande Région 2019 3
Densité de la population de la Grande Région 2019 4

2 Evolution de la population au sein de la Grande Région 5

Evolution de la population totale entre 1970 et 2019 5
Evolution de la population totale entre 2000 et 2019 7
Evolution de la population totale de la Grande Région 9
Population étrangère de la Grande Région en 2019 10
Composantes de l'évolution démographique 12
Naissances et décès 1970-2018 15
Population par classe d'âge en 2000 et 2019 16
Pyramides des âges de la population en 2000 et en 2019 17
Population en âge de travailler en 2019 18
Evolution de la population en âge de travailler 1999-2019 19

3 Projections de population au sein de la Grande Région 20

Projections de population jusqu'en 2050 20
Projections de la population en Grande Région jusqu'à 2050 (2060) 21
Projection de la population totale entre 2020 et 2050 22
Population de la Grande Région par classe d'âge 2000-2050 23
Projection du potentiel de la population active jusqu'à 2050/2060 24
Projection du potentiel de la population active et de la population totale jusqu'à 2050 25
Projection de la population active entre 2020 et 2050 26

4 Changement démographique au sein de la Grande Région 27

Evolution de la population des 65 ans et plus 27
Evolution à longue terme de la population des 65 ans et plus 28
Parts des régions dans la population des 65 ans et plus 2019 29
Projection de la population des 65 ans et plus entre 2020 et 2050/2060 30

5 Méthodologie 33

6 Bibliographie 35

7 Portrait de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi 36

1 Structure de la population au sein de la Grande Région

Population totale de la Grande Région

Au 1er janvier 2019, la Grande Région compte plus que 11,6 millions d'habitants, soit 2,3 % de la population de l'Union européenne (UE des 28). Avec une population dépassant tout juste les quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie de la Wallonie avec près de 3,6 millions de personnes. Les deux tiers des habitants de la Grande Région résident dans l'une de ces deux composantes. Suit en troisième position la Lorraine, avec 2,3 millions d'habitants et représente ainsi un cinquième de la population de l'espace de coopération. La Sarre et le Luxembourg réunissent, avec respectivement un petit million et 613 900 habitants, 8,5 et 5,3 % de la population de la Grande Région. La Communauté germanophone de Belgique, la plus petite des composantes de la Grande Région, compte 77 500 habitants et représente ainsi une part de 0,7 %.

Population totale de la Grande Région 2019

Saarland	990.509
Lorraine	2.316.183
Luxembourg	613.894
Rheinland-Pfalz	4.084.844
Wallonie	3.633.795
DG Belgien	77.527
GR. Region	**11.639.225**

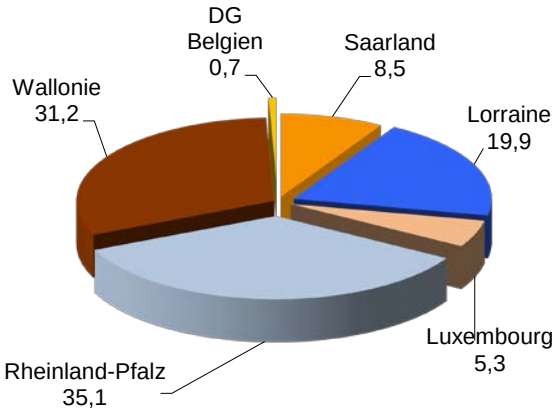

Population totale (tableau) et poids des régions dans la population totale de la Grande Région (en %), au 1er janvier 2019
Calculs : IBA·OIE
Sources :
Saarland, Rheinland-Pfalz : DESTATIS, Bevölkerungsfortschreibung; ab 2011 auf Basis des Zensus 2011
Lorraine : INSEE, Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2019).
Luxembourg : Population calculée par le STATEC
Wallonie / DG Belgien : STABEL - DEMOBEL, Population résidente totale pour la Belgique et les régions belges

Concentration de la population dans trois zones fortement peuplées

Au 1er janvier 2019, la densité de population dans la Grande Région était de presque 178 habitants par km². La population se concentre, outre dans les zones fortement peuplées dans l'est de la Rhénanie-Palatinat le long de l'axe rhénan et dans le nord de la Wallonie, dans une zone centrale multinationale englobant toutes les composantes régionales et d'importants centres économiques de l'espace de coopération : cette zone s'étend de Nancy, en passant par Metz et Thionville en Lorraine jusqu'à Arlon, Esch-sur-Alzette et Luxembourg, et de Trèves jusqu'en Sarre, où elle rejoint à nouveau les territoires lorrains. Cette zone très dense est entourée d'une

large ceinture verte de régions à structure plutôt rurale, faiblement peuplées, avec des espaces naturels variés et des paysages cultivés.

La densité varie donc fortement : de plus de 2 100 habitants par km² à Ludwigshafen et Mayence, elle est inférieure à 30 habitants par km² dans les territoires faiblement peuplés de Verdun et de Commercy. Avec en moyenne moins de 100 habitants au km², seule la Lorraine affiche une densité de population inférieure à la valeur grande-régionale. La commune de Thionville atteint, avec 267,3 habitants par km², la plus forte densité de population de la composante française. La Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et le Luxembourg enregistrent, avec 204,8, avec 214,6 et avec 228,4 habitants par km² respectivement, des densités de population comparables, et ce, malgré des différences interrégionales importantes. Vient enfin la Sarre, qui, avec 388 habitants par km², est la composante la plus densément peuplée de l'espace de coopération.

Densité de la population de la Grande Région 2019

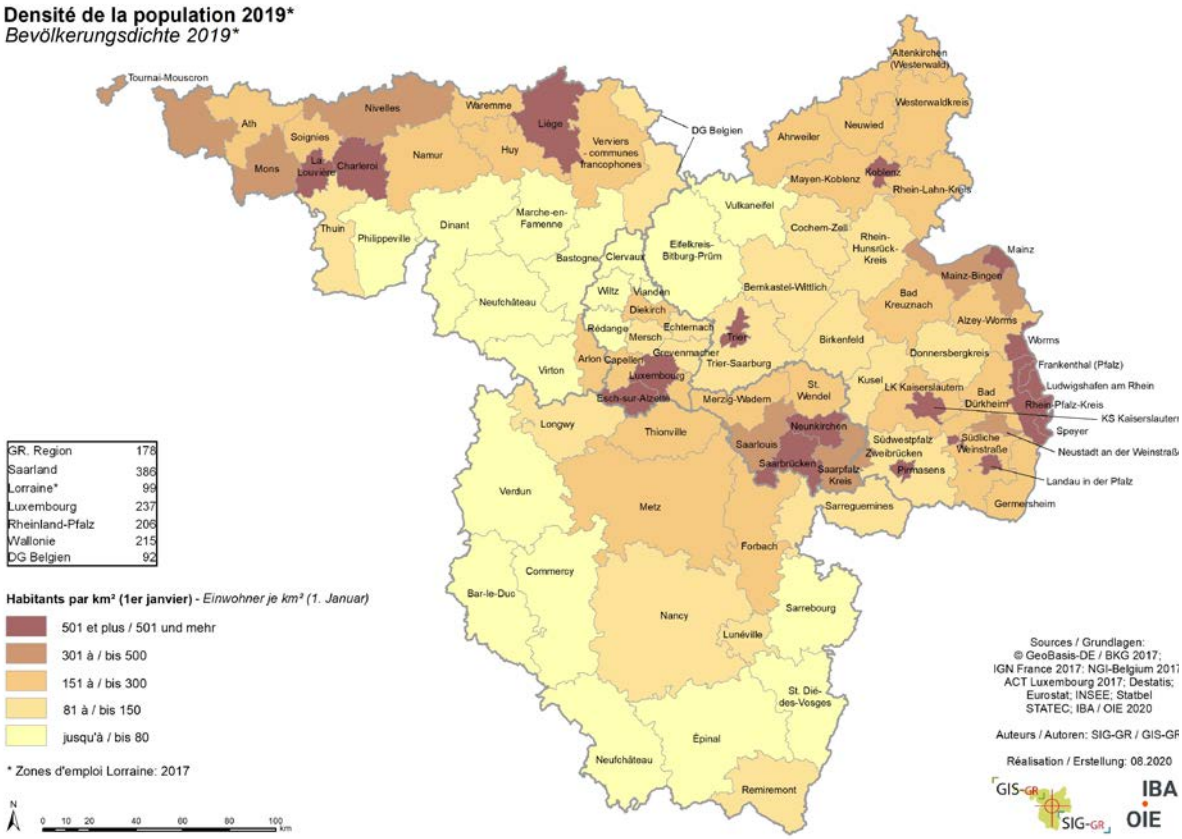

Densité de la population au 1er janvier 2019 (zones d'emploi Lorraine : 2017), par habitants au km²
Calculs : IBA·OIE
Auteur de la carte : GIS-GR/SIG-GR
Sources :
Saarland, Rheinland-Pfalz: DESTATIS, Bevölkerungsfortschreibung; ab 2011 auf Basis des Zensus 2011
Lorraine : INSEE, Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2019)
Luxembourg : Population calculée par le STATEC
Wallonie, DG Belgien : STABEL, Population résidente totale pour la Belgique et les régions belges

2 Evolution de la population au sein de la Grande Région

Une croissance démographique nettement plus faible que celle de l'UE 28

Au début de l'année 2019, la Grande Région, avec 11,6 millions d'habitants, enregistre un million personnes de plus qu'en 1970, soit une croissance de 9,5 %. La Grande Région connaît ainsi une évolution démographique nettement plus faible que l'UE des 28, où le nombre d'habitants augmente de 16,7 % durant la même période. L'ampleur et la composition de la croissance démographique varient fortement au fil du temps et selon les régions. Ainsi, le Luxembourg, la Wallonie (tout comme la CG de Belgique) et la Rhénanie-Palatinat connaissent une évolution positive et la population de la Lorraine s'est accrue très légèrement (+ 0,2 %). La Sarre, qui a connu une très légère croissance entre 2016 et 2017, enregistre un déclin de sa population à partir de 2018.

Evolution de la population totale entre 1970 et 2019

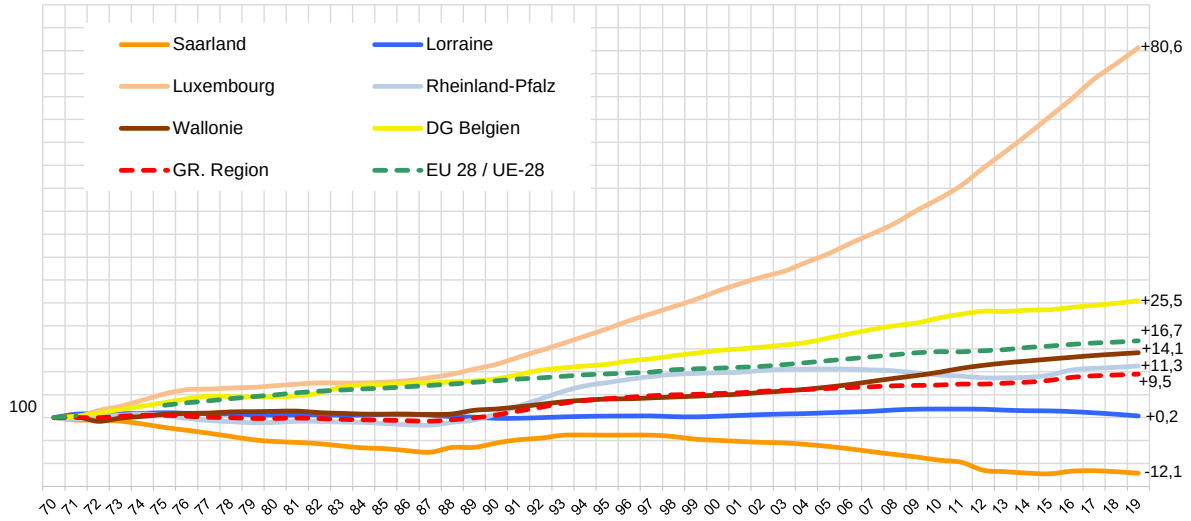

Evolution de la population totale respectivement au 1er janvier, 1970 = 100 (évolution en %)
Calculs : IBA·OIE
Sources :
Saarland, Rheinland-Pfalz: DESTATIS, Bevölkerungsfortschreibung; ab 2011 auf Basis des Zensus 2011
Lorraine : INSEE, Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2019)
Luxembourg : Population calculée par le STATEC
Wallonie, DG Belgien : STABEL, Population résidente totale pour la Belgique et les régions belges

Une évolution démographique positive à long terme, mais en perte de vitesse

Du début des années 70 jusqu'en 1987, les chiffres démographiques de la Grande Région reculent presque continuellement pour amorcer ensuite une phase de croissance durable. Cette augmentation est particulièrement sensible jusqu'en 1997 : au cours de cette période, marquée par des flux migratoires importants en provenance des pays d'Europe centrale et orientale, la Grande Région bénéficie d'un gain de population de près de 590 000 personnes (soit 5,6 %). Au début de l'année 1994, la population de l'espace de coopération franchit ainsi pour la première fois la barre des 11 millions d'habitants. Depuis, la dynamique démographique a sensiblement ralenti. Entre 2000 et 2019, la population n'augmente en effet que de 4 % (UE 28 : + 5,4 %).

Evolution stable au Luxembourg, en Wallonie et dans la Communauté germanophone de Belgique

Les tendances démographiques varient d'une région à l'autre dans l'espace de coopération. Au cours des dernières décennies, la population de la Grande Région augmente principalement sous l'impulsion du Luxembourg, de la Wallonie (ainsi que de la Communauté germanophone de Belgique) et de la Rhénanie-Palatinat. Ces régions compensent ainsi largement la stagnation en Lorraine et la baisse constante jusqu'à récemment de la population sarroise. L'observation limitée à la période écoulée depuis le début du millénaire indique que le Luxembourg notamment (+ 41,6 %), la Communauté germanophone de Belgique (+ 9,5 %) et la Wallonie (+ 8,8 %) ont enregistré une progression régulière – voire toujours largement supérieure à la moyenne dans le cas du Grand-Duché de Luxembourg.

Légère reprise du nombre d'habitants en Rhénanie-Palatinat, mais une baisse continue de la population lorraine et sarroise

Si le Luxembourg et la Wallonie continuent sur leur lancée démographique, ce n'est depuis peu plus le cas de la Rhénanie-Palatinat. En 2006, pour la première fois depuis 1987, il y a eu une baisse de la population, qui a duré jusqu'en 2012. Dans les années qui ont suivi, cependant, la population a de nouveau augmenté. Au 1er janvier 2019, la Rhénanie-Palatinat compte à nouveau 54 000 habitants de plus qu'en 2000, soit un plus de 1,3 %. Avec une évolution minime de 0,2 % durant la période concernée, la Lorraine n'enregistre qu'une dynamique de croissance également très faible. La situation en Sarre est marquée par un déclin de la population depuis le début de 1998. Après une légère amélioration au tournant du millénaire, il s'est à nouveau accentué depuis 2005/2006. En 2016 et pour la première fois depuis de nombreuses années, la Sarre a cependant connu une légère hausse démographique, qui ne s'est poursuivie que jusqu'en 2017. Le bilan pour la période 2000 à 2019 reste défavorable, et la Sarre enregistre ainsi, avec une baisse globale de 7,6 % (- 80 992 en absolu), le bilan démographique le moins favorable de l'espace de coopération.

La population augmente autour des grandes zones économiques et le long des principaux axes de circulation

Les tendances démographiques s'opposent parfois dans les différentes composantes de la Grande Région, comme l'illustre de manière éloquente l'analyse à un niveau géographique inférieur. Depuis 2000, la population augmente notamment dans les zones d'influence des régions économiquement très développées, à proximité des métropoles régionales, tout autour des grands centres universitaires et le long des principaux axes de circulation. Dans les zones moins centrales ou mal desservies ainsi que dans les régions structurellement peu développées, la population a baissé durant la période 2000-2019, et ce parfois de manière considérable. On enregistre des pertes particulièrement importantes dans la région du Palatinat occidental (notamment à Pirmasens et Kusel avec - 11,7 et - 10,9 %), à Birkenfeld dans le Hunsrück (- 10,5 %) ainsi que dans le district sarrois de Neunkirchen (- 10,7 %). Le reste du territoire sarrois et quelques zones situées sur le Rhin moyen, dans l'Eifel et dans certaines parties de la Lorraine (en particulier Bar-le-Duc avec - 7,8 % et Neufchâteau avec - 7,9 %) enregistrent également des pertes démographiques, toutefois plus modérées, durant la période concernée. En Wallonie, la population augmente certes dans tous les arrondissements ; toutefois, notamment à Charleroi, Mons et Thuin, la croissance est largement inférieure à celle de la moyenne de la région wallonne.

Evolution de la population totale entre 2000 et 2019

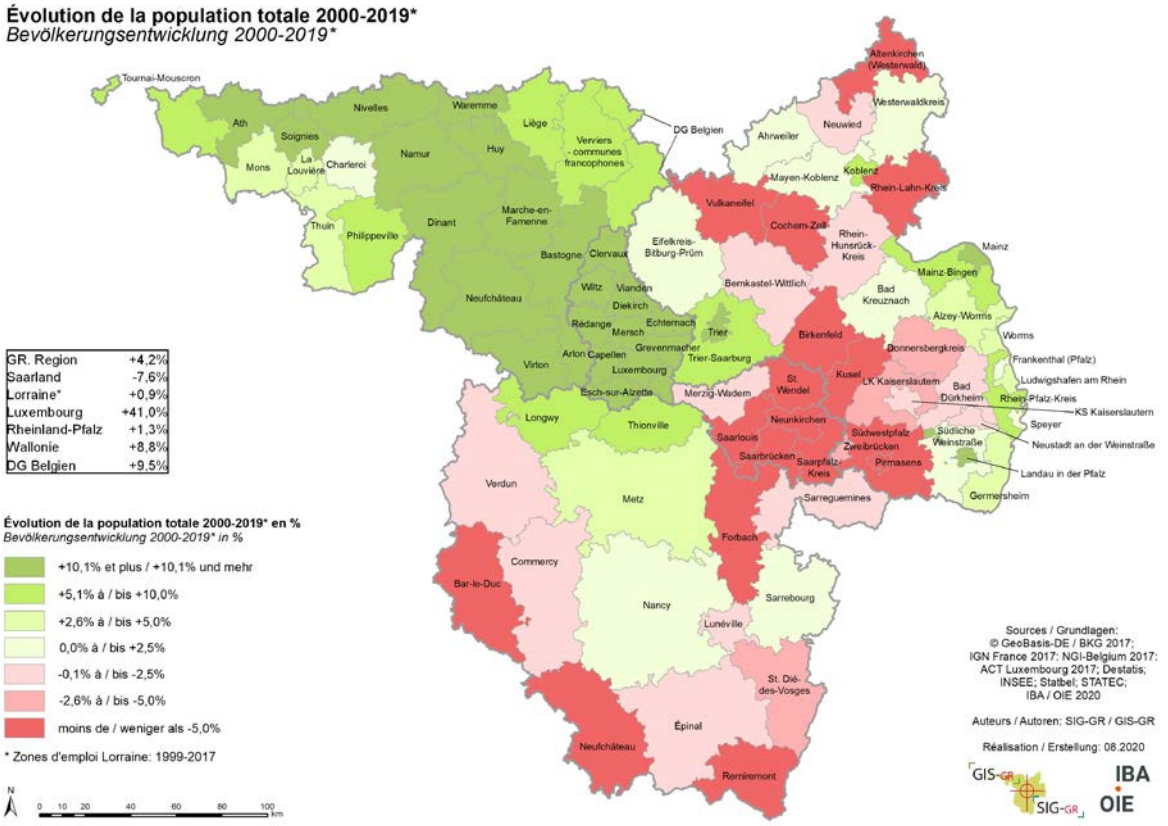

Evolution de la population totale entre 2000 et 2019 (Zones d'emploi Lorraine : 1999-2017), au 1er janvier, en %
Calculs : IBA·OIE
Auteur de la carte : GIS-GR/SIG-GR
Sources :
Saarland, Rheinland-Pfalz : DESTATIS, Bevölkerungsfortschreibung
Lorraine : INSEE, Estimations de population et Recensements de la population ; Zones d'emploi : 1999-2015
Luxembourg : Population calculée par le STATEC
Wallonie / DG Belgien: SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Statistiques démographiques)

Les régions situées à proximité du Luxembourg bénéficient de fortes augmentations de la population

Au cœur de la Grande Région, l'attrait économique du Luxembourg est le premier moteur de la croissance démographique dans le pays, comme dans de nombreuses régions alentour. Les leaders au Grand-Duché de Luxembourg – et dans l'espace de coopération – sont les cantons de Vianden, Clervaux et Wiltz, situés dans la région nord du pays, prisée pour ses paysages pittoresques (respectivement plus de 50 % depuis 2000). Tous les autres cantons enregistrent des hausses démographiques variant entre 31,4 % (canton de Diekirch) et 44,8 % (canton de Luxembourg). Le coût élevé de la vie ainsi que la hausse des prix de l'immobilier entraînent toutefois un mouvement d'immigration continu en direction des régions limitrophes du Luxembourg. Ce constat s'applique tout particulièrement aux arrondissements d'Arlon et de Waremme (Wallonie) qui, avec une progression de 20,7 et 19,3 % depuis le tournant du millénaire, se situent largement au-dessus de la moyenne wallonne.

A contre-courant de la tendance régionale : des chiffres démographiques en hausse dans la région de Trèves

En Rhénanie-Palatinat, l'attrait économique du Luxembourg favorise la croissance démographique, notamment dans la ville de Trèves et dans le district de Trèves-Sarrebourg, mais le bassin Eifelkreis Bitburg-Prüm gagne également en importance. Ici, il semble que le déclin de la population soit stoppé (+ 2,4 % depuis l'année 2000), ce qui n'est pas le cas dans les autres régions dans l'ouest de la Rhénanie-Palatinat. Derrière Mayence (+ 18,6 %) et Landau in der Pfalz (+ 14,4 %), la ville de Trèves réalise, avec une progression de 10,8 % (Trèves-Sarrebourg : + 8,5 %), un résultat bien supérieur à la moyenne du Land. Côté sarrois, les mouvements migratoires grandissants de Luxembourgeois (et d'Allemands) en direction de Merzig-Wadern, zone de tradition rurale, ont freiné la baisse démographique (- 2,4 % depuis 2000), bien que le district de Merzig-Wadern dans son ensemble enregistre toujours une baisse. La commune frontalière de Perl, dans le Pays des Trois Frontières entre le Luxembourg, la France et l'Allemagne, connaît un développement particulièrement à contre-courant de la tendance. Un phénomène analogue est observé dans les territoires lorrains proches de la frontière luxembourgeoise, tels que Thionville (+ 9,0 %) ou Longwy (+ 8,6 %).

Croissance continue de la population dans la Communauté germanophone de Belgique

La Communauté germanophone de Belgique connaît (mis à part une faible baisse en 2013) une croissance constante. Avec une évolution de + 9,5 % entre 2000 et 2019, elle reste cependant l'une des composantes présentant la plus importante croissance démographique sur cette période, après le Luxembourg.

Le Luxembourg seul en tête de l'évolution démographique dans la Grande Région

Le Luxembourg enregistre une croissance démographique largement supérieure à la moyenne dans la Grande Région, tant sur la période entre 2000 et 2019 (+ 41,6 %) que pendant ces cinq dernières années (+ 11,7 %). Pendant ces mêmes périodes, les autres régions et pays n'ont pas atteint une croissance supérieure à + 9,5 % (CG Belgique) et + 8,8 % (Wallonie) en se situant cependant au-dessus de la moyenne européenne de 5,4 %. Alors que la Lorraine enregistre une légère hausse lorsque l'on considère la période allant de 2000 à 2019 (+ 0,1 %), elle accuse un léger recul de 1,1 % entre 2014 et 2019. En comparaison avec l'année 2000, la population en Sarre a baissé (- 7,6 %), alors que la Rhénanie-Palatinat affiche une hausse de 1,3 %. Au regard des cinq dernières années (2014-2019), la croissance démographique en Sarre a stagné et la tendance positive en Rhénanie-Palatinat s'est poursuivie (+ 2,3 %). Pour les 28 pays membres de l'UE en moyenne, le bilan est en revanche constamment positif, à la fois sur les cinq dernières années ainsi que depuis le début du millénaire (+ 1,2 % respectivement + 5,4 %).

Evolution de la population totale de la Grande Région

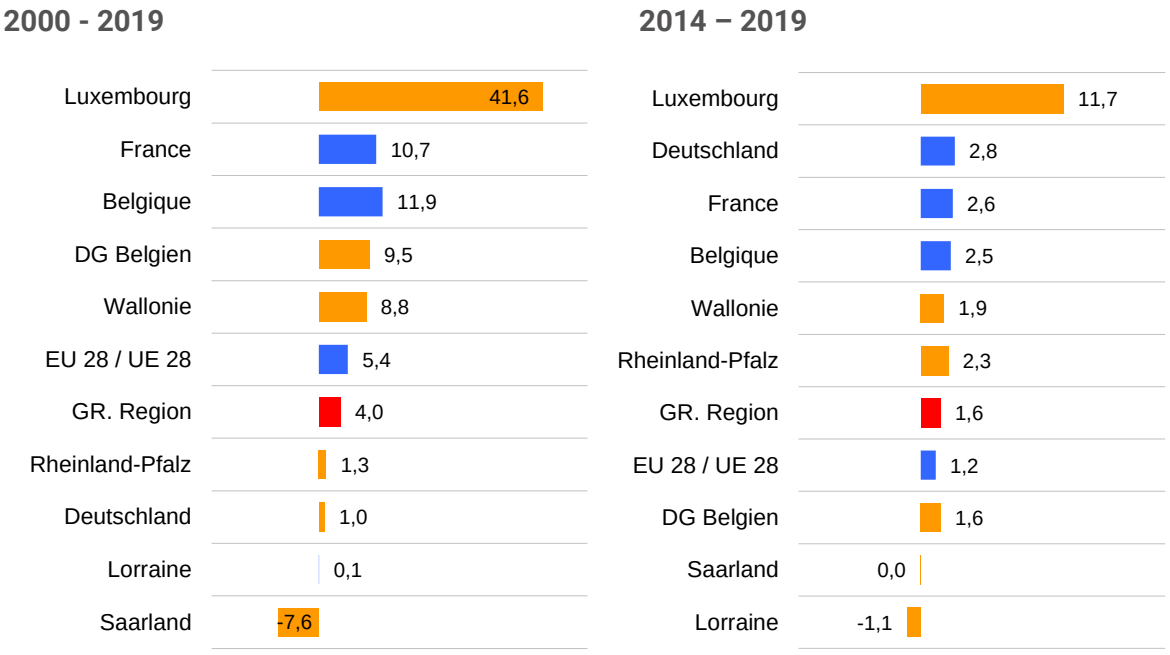

Evolution de la population totale, au 1er janvier, (évolution en %)
Calculs : IBA·OIE
Sources :
Saarland, Rheinland-Pfalz : DESTATIS, Bevölkerungsfortschreibung
Lorraine : INSEE, Estimations de population et recensements de la population
Luxembourg : Population calculée par le STATEC
Wallonie / DG Belgien: STABEL, Population résidente totale pour la Belgique et les régions belges

Un solde naturel négatif, compensé par un solde migratoire positif pour la Grande Région

Depuis 2000, le nombre des décès dépasse celui des naissances, de sorte que l'on assiste depuis à une baisse naturelle de la population dans l'espace de coopération (- 121 pour 10 000 habitants). Avec un taux d'immigration positif (+ 526 pour 10 000 habitants), ce phénomène pouvait toutefois être compensé au niveau grand-régional. En Lorraine, on observe le contraire : l'émigration est compensée par un fort taux de naissance. La Wallonie, la CG de Belgique et le Luxembourg enregistrent un bilan positif, tant pour le solde naturel que migratoire. La Sarre présente un solde migratoire très légèrement positif, mais souffre d'un taux de naissance extrêmement faible (- 967 pour 10 000 habitants). En Rhénanie-Palatinat, le solde migratoire plus élevé qu'en Sarre (+ 625 sur 10 000 habitants) compense les pertes du solde naturel (- 474 sur 10 000 habitants) et la composante a pu ainsi enregistrer une légère hausse de la population depuis 2000.

Le solde migratoire positif constitue le principal moteur de l'évolution démographique

Le bilan démographique globalement positif de la Grande Région est par conséquent essentiellement attribuable à l'immigration qui constitue, depuis 1987 déjà, la principale composante de la croissance démographique dans l'espace de coopération. Entre 2000 et 2018, l'excédent migratoire est estimé à 526 personnes au total pour 10 000 habitants et se situait au-

dessus de la moyenne européenne qui s'établit à 428 personnes. Le solde naturel de la Grande Région quant à lui obtient un moins bon résultat que la moyenne des 28 États membres de l'UE. Pour les deux composantes de l'évolution démographique, de fortes disparités s'observent entre les différentes régions de l'espace de coopération. Durant les périodes marquées par un recul des naissances et une mobilité grandissante au niveau régional, national et international, ce sont avant tout les mouvements migratoires qui déterminent la dynamique démographique dans son ensemble. En effet, ils dépendent, beaucoup plus que les évolutions démographiques naturelles, de facteurs économiques, politiques et sociaux et sont notamment considérés comme un indicateur d'attractivité pour un pays ou une région. Par ailleurs, ces mouvements migratoires ont également, en raison de leur structure sociodémographique extrêmement sélective, le plus souvent des effets sensibles sur le processus de vieillissement et l'internationalisation. Ils constituent par conséquent un facteur très influent sur l'ampleur du changement démographique et ses tendances.

Augmentation de la population étrangère particulièrement dans les composantes allemandes

Après une augmentation enregistrée en **Sarre** entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990 (passant de 4,5 à près de 7 %), les chiffres ont stagné au début du millénaire et même reculé jusqu'à l'année 2011. Au cours de ces cinq dernières années, la proportion d'étrangers dans la population sarroise augmente et s'élève début 2019 à 12,4 %. Plus des trois quarts de la population étrangère est ressortissante d'un Etat de l'Union européenne. Les personnes d'origine italienne constituent le plus grand groupe d'étrangers (15,2 %), suivies des Turcs (8,4 %), des Roumains (6,7 %) et des Français (5,5 %). En 2019, 19,2 % de l'ensemble des étrangers établis en Sarre ont moins de 20 ans.

Population étrangère de la Grande Région en 2019

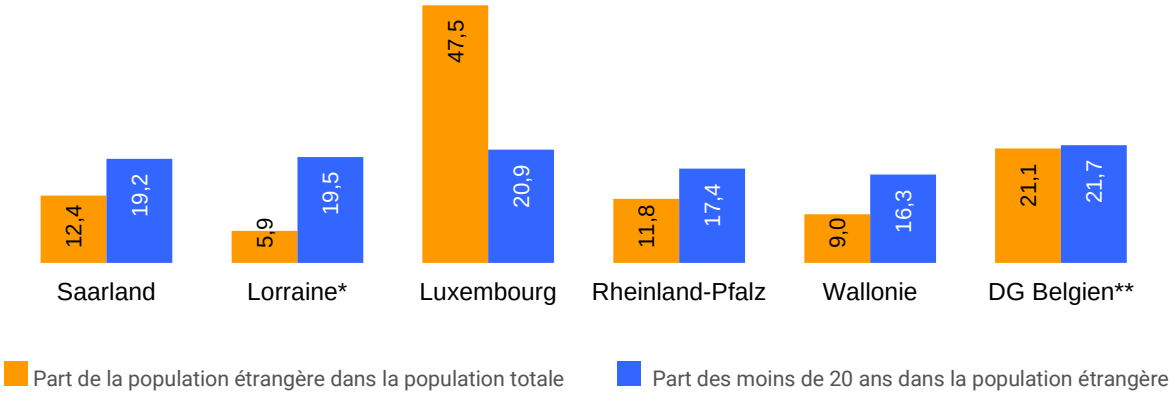

*Lorraine : 2017

** DG Belgien part des moins de 20 ans : 2017

Population étrangère au 1er janvier (en %)
Calculs : IBA·OIE
Sources :
Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec FÖD Wirtschaft, KMU, Mittelstand und Energie

La **Lorraine** compte la plus faible proportion d'étrangers parmi les composantes de la Grande Région (5,9 % en 2017). La proportion des moins de 20 ans dans la population étrangère dans la région française se maintient à un niveau plus élevé (19,5 % en 2017). L'Italie (12,7 %) et l'Algérie (11,9 %) sont les deux principaux pays d'origine des immigrés de la Lorraine.

Au **Luxembourg**, la population d'origine étrangère a plus que quadruplé depuis 1970 et atteint en 2019 une proportion record de 47,5 % de la population totale du Grand-Duché. Presque la totalité d'entre eux sont ressortissants d'un Etat de l'Union des 28, parmi lesquels 32,8 % de Portugais, 16,1 % de Français, 7,7 % d'Italiens, 6,8 % de Belges et 4,5 % d'Allemands. La population étrangère au Luxembourg est également plus jeune que la moyenne des autres composantes, puisque 20,9 % de celle-ci est âgée de moins de 20 ans.

La **Rhénanie-Palatinat** a vu sa population étrangère augmenter fortement entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. Elle s'est ensuite stabilisée, pour recommencer à croître à partir de 2011. En 2019, la proportion d'étrangers dans la population s'élève à 11,8 %. Largement plus de la moitié de la population étrangère de la Rhénanie-Palatinat provient d'un Etat de l'Union Européenne. Les ressortissants étrangers sont principalement d'origine turque (12,1 %), polonaise (9,2 %), roumaine (7,3 %) et italienne (6,5 %). En 2019, 17,4 % des étrangers établis en Rhénanie-Palatinat ont moins de 20 ans.

Depuis le début des années 1980, la population d'origine étrangère en **Wallonie** est en diminution irrégulière mais continue, bien qu'entrecoupée de courtes périodes de croissance. En 2019, la proportion des étrangers établis sur le territoire wallon s'élève à 9 %. Ces derniers provenaient principalement d'Italie (29,7 %) et de France (25,1 %). Parmi les ressortissants étrangers sur le territoire wallon, 16,3 % d'entre eux étaient âgés de moins de 20 ans.

En **Communauté germanophone de Belgique** également, la proportion d'étrangers augmente continument depuis plusieurs années et s'établit à 21,7 % en 2019. Les Allemands en constituent la plus grande partie, 68 %. Viennent ensuite les Néerlandais (3,7 %), les Roumains (1,9 %), les Polonais (1,7 %) et les Turcs (1,5 %). La part des moins de 20 ans dans la population étrangère pour 2017 est presque égale à 21,7 %.

Composantes de l'évolution démographique

Solde naturel

2000-2018

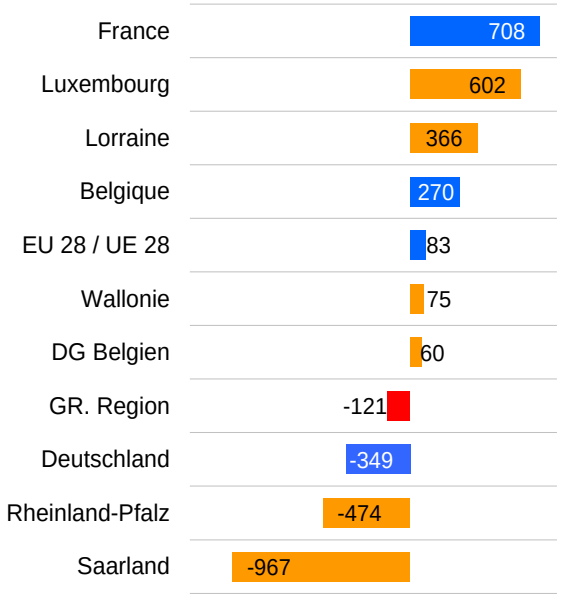

Solde migratoire

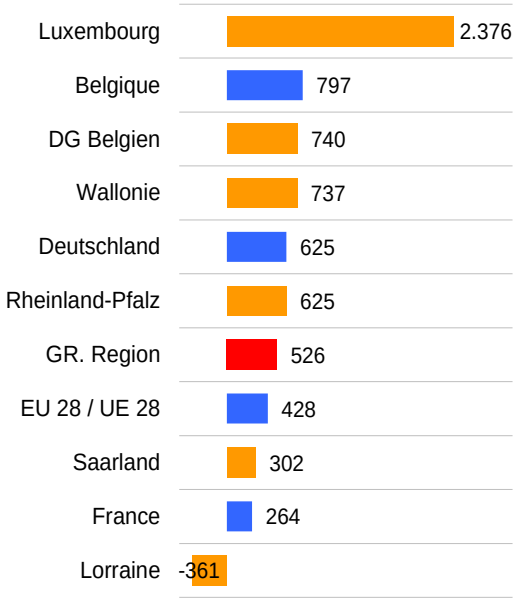

2017-2018

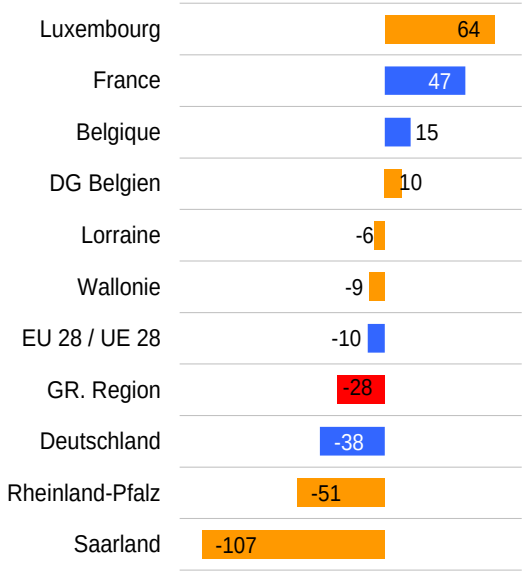

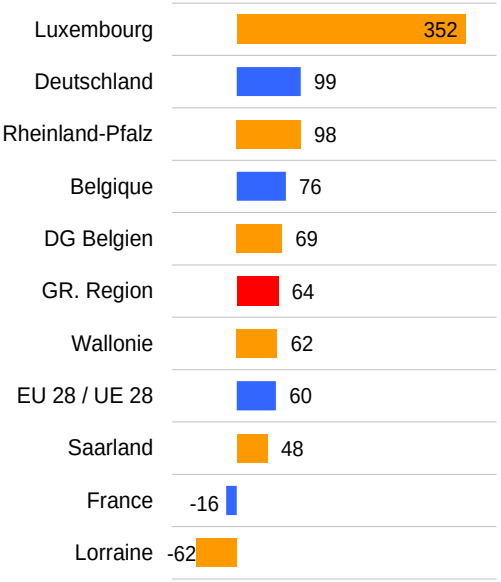

Soldes pour 10 000 habitants
Calculs : IBA·OIE
Sources : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins.

Note méthodologique concernant l'UE 28, la Belgique, la France, la Grande Région et la Lorraine : Le solde migratoire est ici estimé par la différence entre la variation totale de la population et le solde naturel sur l'année. Le solde migratoire est ainsi égal à toutes les variations de la population totale qui ne sont imputables ni aux naissances ni aux décès.

Les composantes du développement démographique varient fortement selon les régions

De toutes les régions de la Grande Région, la **Sarre** présente les chiffres démographiques les plus défavorables. Le recul continu du nombre de ses habitants est essentiellement attribuable à une évolution démographique naturelle négative. Année après année, et depuis 1971 déjà, le nombre des naissances en Sarre est inférieur à celui des décès. De plus, cette décroissance naturelle de la population ne cesse de s'amplifier depuis le tournant du millénaire. Sur l'ensemble de la période 2000 à 2018, le déficit des naissances s'établit à 967 personnes pour 10 000 habitants. Entre 2017 et 2018, la baisse est de 107 personnes au total. Ainsi la Sarre présente-t-elle le bilan le plus défavorable en termes d'évolution démographique naturelle parmi l'ensemble des composantes régionales de l'espace de coopération. Alors que dans le passé, l'excédent de décès était, en partie au moins, compensé par l'arrivée de nouveaux immigrants, la balance migratoire, déjà faible jusqu'alors, est passée dans le négatif entre 2004 et 2009, renforçant par conséquent encore davantage les pertes de population. Le bilan migratoire de la Sarre entre 2000 et 2018 s'avère néanmoins légèrement positif, puisqu'on compte au total 302 arrivants de plus que de partants (sur 10 000 habitants).

Avec un solde naturel négatif, tant entre 2017 et 2018 (moins 51 personnes pour 10 000 habitants) qu'entre 2000 et 2018 (moins 474 personnes pour 10 000 habitants), la **Rhénanie-Palatinat** présente une situation démographique similaire à celle de la Sarre. Cependant, le solde migratoire se montre plus positif récemment : l'accroissement entre 2017 et 2018 s'élevait à 98 personnes (sur 10 000 habitants) ; entre 2000 et 2018 on note un plus de 625 personnes sur 10 000.

A l'inverse des composantes allemandes, la **Lorraine** compense son déficit migratoire (pour 10 000 habitants, 361 personnes de plus ont émigré par rapport au nombre de personnes qui ont immigré entre 2000 et 2018) par un solde naturel élevé (+ 366 personnes pour 10 000 habitants sur la même période). L'excédent naturel constitue donc en Lorraine la principale (et en définitive l'unique) source de la croissance démographique. L'affaiblissement du déficit migratoire enregistré au cours de la dernière décennie devrait ainsi être essentiellement attribuable au fait que de nombreux frontaliers lorrains se voient offrir des opportunités d'emploi attrayantes au Luxembourg, ce qui les incite à rester dans la région.

La **Wallonie** et la Communauté germanophone de Belgique présentent toutes les deux des soldes naturels et migratoires positifs. L'accroissement naturel de la population entre 2000 et 2018 est de 75 personnes pour 10 000 habitants en Wallonie et de 60 personnes pour 10 000 habitants dans la DG belge, bien que la Wallonie ait récemment connu un déclin minimal (- 9 personnes pour 10 000 habitants entre 2017-2018). En termes d'immigration, la Wallonie profite sans doute de sa proximité avec les régions économiquement performantes (+ 737 personnes pour 10 000 habitants entre 2000 et 2018, + 62 personnes entre 2017 et 2018). Outre le Luxembourg, la métropole bruxelloise attire un nombre considérable d'immigrants, en particulier étrangers, qui souvent élisent domicile dans les localités voisines, en Flandre ou en Wallonie. La comparaison entre les régions belges révèle que les flux migratoires internationaux sont principalement dirigés vers la région de la capitale belge, suivie de la Flandre.

L'arrivée de nouveaux immigrants constitue également la principale source de la croissance démographique dans la **Communauté germanophone de Belgique**. Entre 2000 et 2018, l'excédent migratoire s'élevait à 740 personnes pour 10 000 habitants – un résultat que le Luxembourg est seul à dépasser dans la Grande Région. Le solde migratoire positif enregistré dans la Communauté germanophone de Belgique est essentiellement attribuable aux flux

migratoires en provenance d'Allemagne (notamment des régions d'Aix-la-Chapelle, Cologne et Bonn). L'attrait économique du voisin luxembourgeois, qui enregistre une hausse continue du nombre de frontaliers en provenance de la Communauté germanophone de Belgique, prend une part importante dans l'immigration. Avec une proportion d'étrangers de 21,1 %, celle-ci réalise une moyenne bien supérieure à celle de la Grande Région, mais se place néanmoins à bonne distance derrière le Luxembourg.

Au **Luxembourg**, les mouvements naturels et migratoires présentent un solde positif depuis de nombreuses années. Ce phénomène s'explique essentiellement par l'immigration élevée qui, eu égard à l'attrait économique du pays et à ses besoins permanents de main-d'œuvre depuis la fin des années 1980, affiche un excédent qui atteint des valeurs inégalées en Europe. Entre 2017 et 2018, pour 10 000 habitants, le solde migratoire est par conséquent positif de 352 personnes. Sur l'ensemble de la période 2000 à 2018, cet excédent s'élève à 2 376 personnes pour 10 000 habitants ; le pays occupe ainsi de loin la première place en termes de taux d'immigration nette dans le classement interrégional. Avec un taux de naissance bien plus élevé que chez les Luxembourgeois, les immigrés contribuent par ailleurs à stabiliser, voire augmenter le solde naturel. De 2017 à 2018, le nombre des naissances pour 10 000 habitants dépasse celui des décès de 64 personnes. Entre 2000 et 2018, l'excédent des naissances au Grand-Duché s'élève au total à 602 personnes pour 10 000 habitants – bien plus que dans toutes les autres composantes régionales de l'espace de coopération.

Décroissance naturelle de la population de la Grande Région depuis 2002

L'espace de coopération assiste depuis les années 1970 à une baisse continue de la natalité sur son territoire : alors que plus de 150 000 naissances sont encore enregistrées en 1970, on n'en compte plus que 120 000 environ en 2000. Entre 2013 et 2016, la baisse du solde naturel a été légèrement modérée, mais le nombre de naissances est retombé à environ 110 300 en 2018. De plus, depuis 2002, le nombre de décès dans la Grande Région dépasse celui des naissances, ce qui se traduit par une décroissance naturelle de la population. En 2018, on compte 128 234 décès pour 110 313 naissances au total dans l'espace de coopération. Sur l'ensemble de la période 2000 à 2018, le déficit du solde naturel s'établit à 121 personnes pour 10 000 habitants ; pour la période entre 2017 et 2018, la baisse est de 28 personnes pour 10 000 habitants. En revanche, le solde moyen des 28 États membres européens est positif à moyen terme (+ 83 personnes pour 10 000 habitants) et légèrement négatif à court terme (- 10 personnes pour 10 000 habitants, 2017-2018).

Naissances et décès 1970-2018

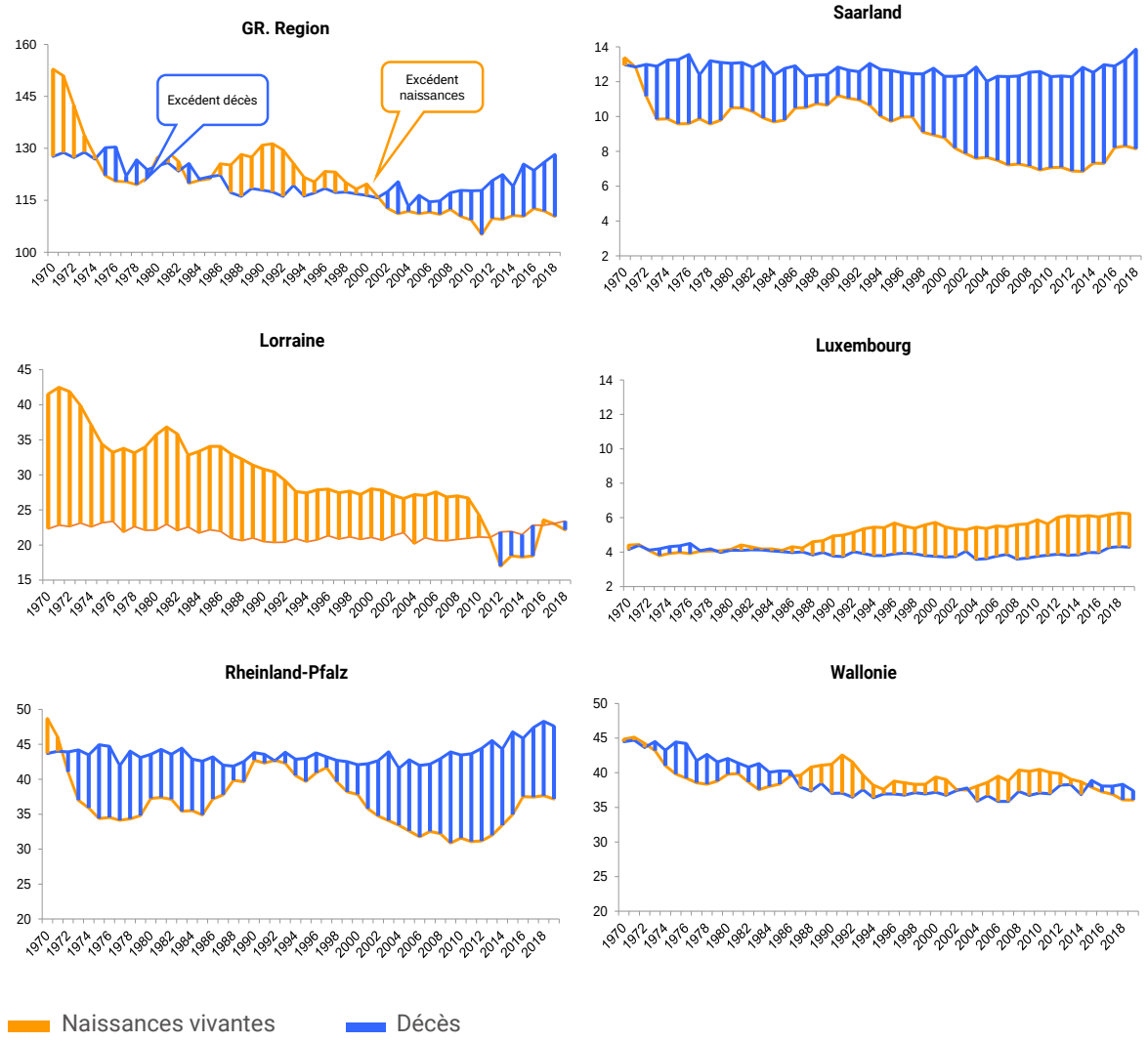

Naissances et décès, en milliers
Calculs : IBA·OIE
Sources :
Saarland, Rheinland-Pfalz : Statistik der natürlichen Bevölkerungsbewegung
Lorraine : INSEE, Etat civil
Luxembourg : STATEC, Etat civil
Wallonie : SPF Economie – Direction générale STABEL – Statistiques démographiques

Le vieillissement démographique poursuit sa progression

A l'heure actuelle, l'évolution démographique est d'ores et déjà bien davantage marquée par le renversement de la pyramide des âges que par les variations du nombre total de la population. La baisse de la natalité d'une part et la hausse de l'espérance de vie d'autre part entraînent dans l'ensemble de l'Europe une mutation durable de la structure de la population, avec davantage de seniors. Ce processus de vieillissement représente le véritable défi de la mutation démographique : face à un nombre toujours grandissant de personnes âgées, les jeunes sont de moins en moins nombreux. Les rapports entre les générations se modifient également en

conséquence : ainsi, dans la Grande Région, entre 2000 et 2019, la part des moins de 20 ans est passée de 23,5 % à 20,7 %, alors que, dans le même temps, le groupe des plus de 65 ans progressait de 16,6 % à 20,3 %. La part des personnes en âge de travailler (de 20 à 64 ans) n'enregistre qu'une baisse relativement faible de 59,9 % à 59,0 % du fait que les années de forte natalité de la génération du baby-boom sont actuellement encore pleinement actives.

Population par classe d'âge en 2000 et 2019

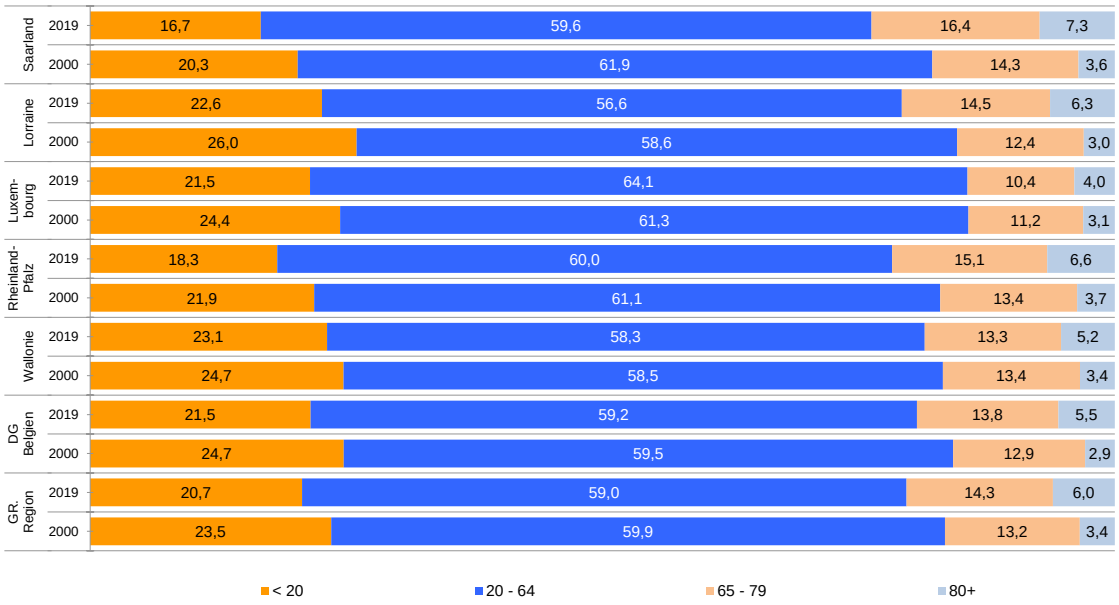

Proportions des classes d'âge en %
Calculs : IBA·OIE
Source : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec STABEL / DGStat

Le vieillissement de la population apparaît clairement sur les pyramides des âges

Si l'on examine l'évolution de la population par groupe d'âge par périodes de cinq ans, les composantes de la Grande Région présentent de nombreuses similitudes. Tout d'abord, il y a un rétrécissement des pyramides dans les groupes d'âge les plus jeunes, causé par la chute du taux de natalité depuis la crise des années 1970, dans une mesure qui pose un véritable défi pour le changement générationnel. En outre, la pyramide des âges s'élargit dans les tranches d'âge plus élevées, qui comprennent les baby-boomers nés entre 1950 et 1970. Au cours des prochaines années, on s'attend à une augmentation du nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans (la jeune génération du baby-boom), tandis que la génération plus âgée du baby-boom renforcera de plus en plus le groupe des 65 ans et plus. Il convient toutefois de noter que toutes les composantes de la Grande Région ne vieillissent pas au même rythme. Le processus de vieillissement est particulièrement prononcé dans les Länder allemands, ce qui se reflète dans les pyramides des âges par un élargissement plus marqué des groupes d'âge les plus âgés au cours de la période considérée.

Pyramides des âges de la population en 2000 et en 2019

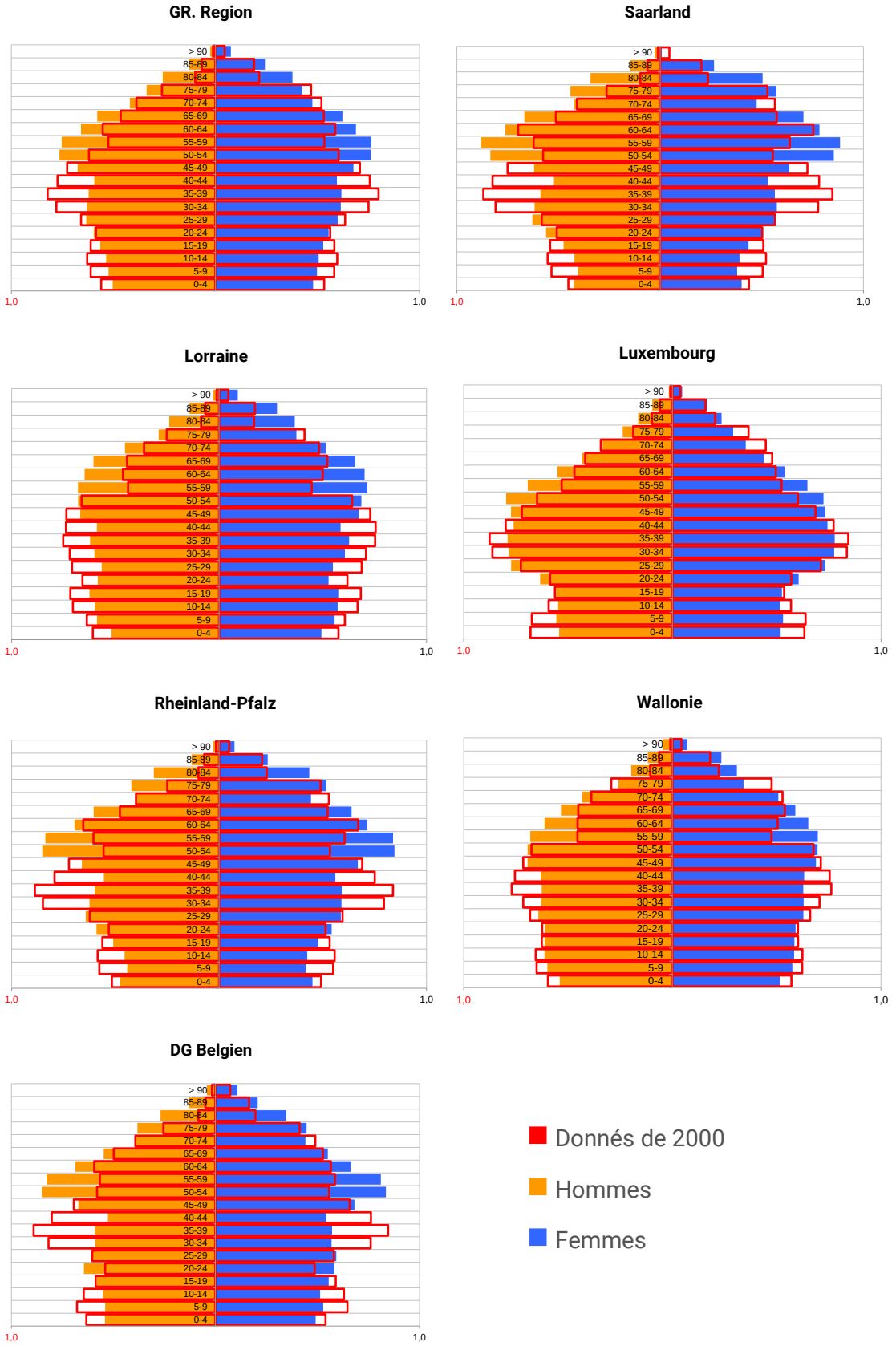

Pyramides des âges en % de la population totale masculine / féminine (au 1er janvier)
Calculs : IBA·OIE
Sources : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec STABEL

Concentration du potentiel d'actifs dans les espaces urbains

En termes de travail et d'emploi, le groupe des personnes âgées de 20 à moins de 65 ans est primordial. C'est en effet à cet âge que l'on se trouve normalement sur le marché du travail. Ce potentiel d'actifs est naturellement limité par le nombre de la population en âge de travailler subissant les influences, tant quantitativement que par la structure, des variations démographiques, des mouvements migratoires, des modèles d'activité spécifiques selon le sexe et de l'approche éducative. Au niveau grand-régional, la part des 20 à moins de 65 ans est d'environ 60 %. Dans de nombreuses régions à caractère rural, la part du potentiel d'actifs est inférieure à la moyenne. C'est tout particulièrement le cas dans l'Eifel volcanique, dans le district de Ahrweiler, dans les départements Vosges et Meuse ou au sud-ouest de la Wallonie et à Mouscron. En revanche, du fait d'une offre d'emploi plus importante, beaucoup de personnes en âge de travailler vivent dans les espaces urbains et leurs environs. Des taux record sont ainsi atteints dans les villes de Trèves, Mayence, Landau in der Pfalz et Kaiserslautern ainsi que le Grand-Duché de Luxembourg. La place de leader en Wallonie revient à Arlon. En Lorraine, Sarreguemines est au premier rang.

Population en âge de travailler en 2019

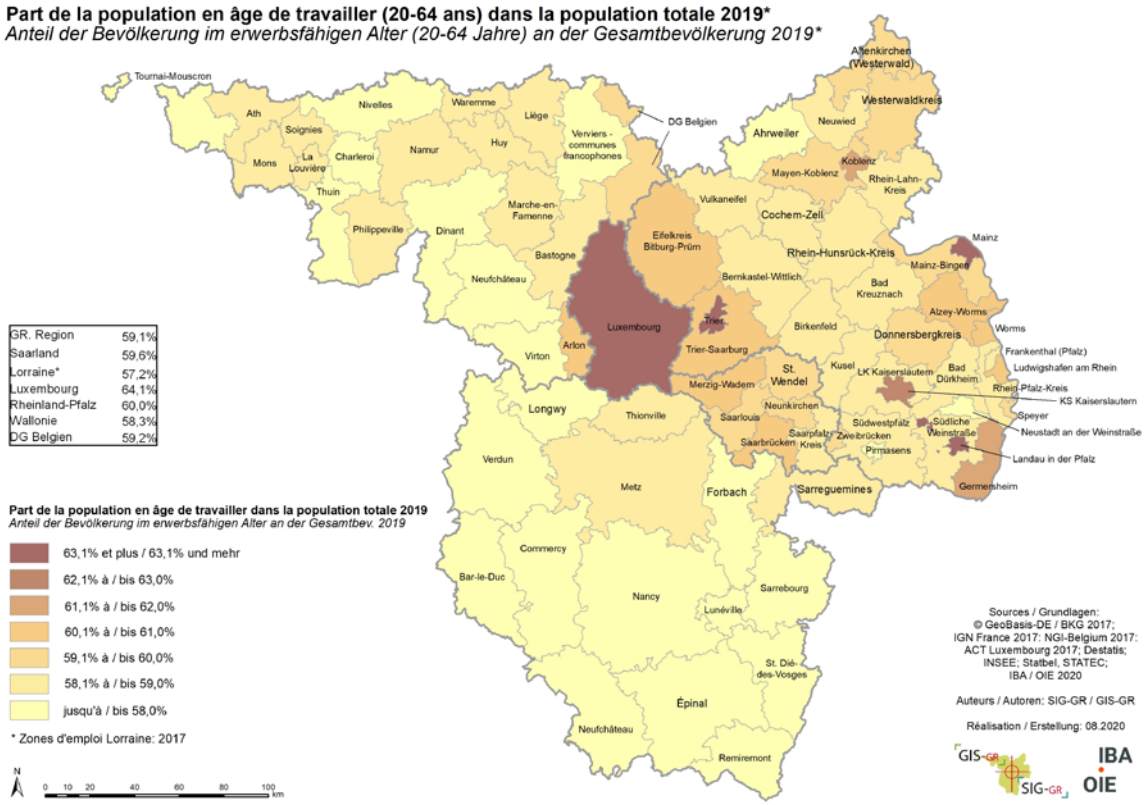

Part de la population âgée de 20 à 64 ans dans la population totale, au 1er janvier 2019 (zones d'emploi Lorraine : 2017), en %
Calculs : IBA·OIE
Auteur de la carte : GIS-GR/SIG-GR
Sources :
Saarland, Rheinland-Pfalz : Bevölkerungsfortschreibung
Lorraine : INSEE, Estimations (localisées) de population et recensements de la population
Luxembourg : Population calculée par le STATEC
Wallonie / DG Belgien : SPF Economie

Développement dynamique de la population en âge de travailler au Luxembourg et dans les régions voisines

Non seulement le Luxembourg a la plus grande part de la population âgée de 20 à 65 ans dans la population totale, mais l'augmentation de la population en âge de travailler a également été la plus élevée au Grand-Duché entre 1999 et 2019 (+ 50,1 %). Viennent ensuite les districts wallons de Bastogne, Arlon et Waremme (respectivement + 5,8 ; 23,5 et + 20,1 %), à la frontière du Luxembourg. Le dynamisme économique du Grand-Duché dans les autres parties de la Grande Région proches de la frontière avec le Luxembourg a également un effet positif sur la hausse de la population en âge de travailler résidant dans ces zones. En Lorraine, ce sont Thionville et Longwy qui affichent des taux de croissance supérieurs à la moyenne (environ 7 %), en Rhénanie-Palatinat, la ville de Trèves et le district de Trèves-Saarburg (respectivement + 14,5 % et + 7,9 %), et en Sarre, le district de Merzig-Wadern affiche un recul beaucoup plus faible (- 4 %) que le reste du Land (- 11,6 %). En outre, des taux de croissance régionaux supérieurs à la moyenne sont observés autour des sites universitaires de Mayence, Landau et Trèves en Rhénanie-Palatinat.

Evolution de la population en âge de travailler 1999-2019

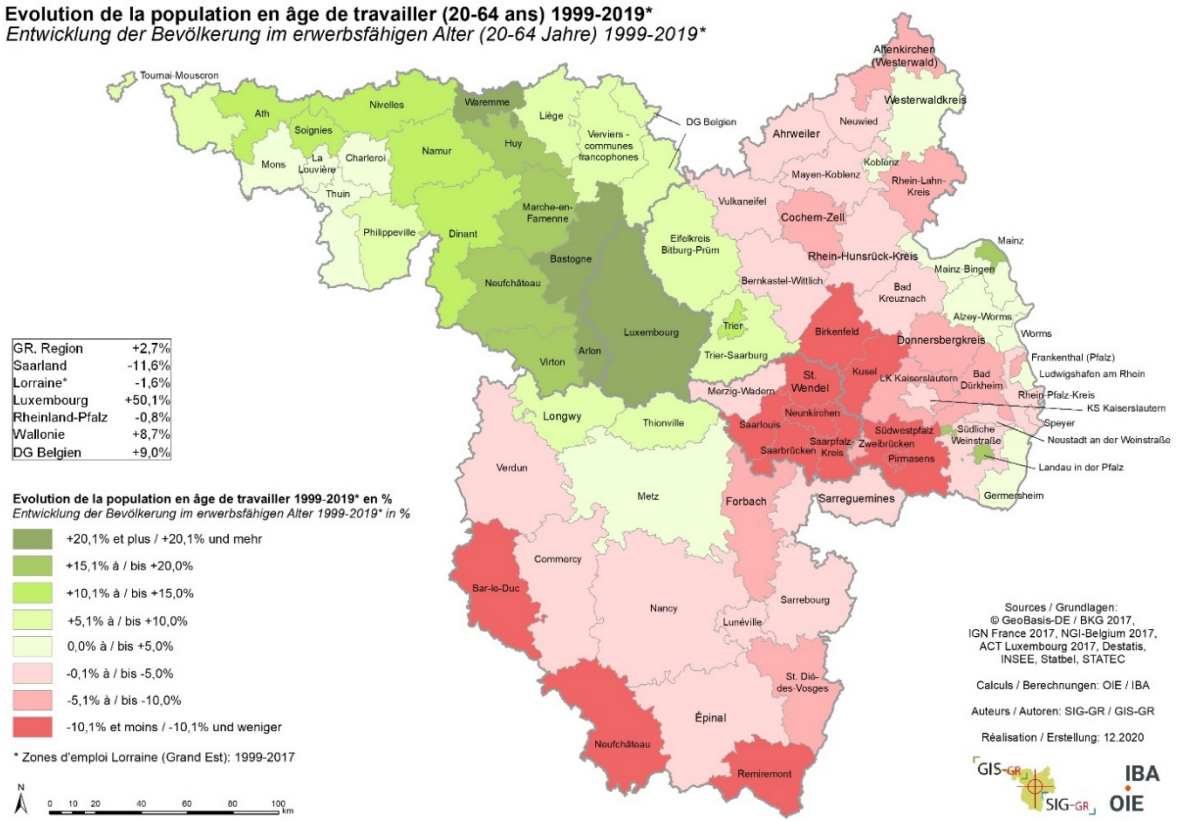

Part de la population en âge de 20 à 64 ans à la population totale entre 1999 et 2019 (zones d'emploi Lorraine : 1999-2017), au 1er janvier, en %
Calculs : IBA·OIE
Auteur de la carte : GIS-GR/SIG-GR
Sources :
Rheinland-Pfalz / Saarland : DESTATIS, Bevölkerungsfortschreibung (Ab 2011: Grundlage Zensus 2011)
Luxembourg : STATEC
Lorraine : INSEE, Recensement de la population 2017 (exploitation principale, géographie au 01/01/2020)
Wallonie / DG Belgien : STABEL (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)

3 Projections de population au sein de la Grande Région

Que nous réserve l'avenir ? Les projections de population jusqu'en 2050

Selon les prévisions disponibles des offices statistiques, la population de la Grande Région devrait augmenter légèrement au cours des trois prochaines décennies pour s'établir en 2050 à 11 762 000 personnes dans l'espace de coopération. Cela représenterait une progression de 0,6 %, soit environ 73 800 habitants de plus qu'en 2020.

Toutefois, la structure de la population de la Grande Région est susceptible de changer de manière significative. Les projections démographiques jusqu'en 2050 montrent un vieillissement progressif de la population : outre un déclin constant de la tranche d'âge des moins de 20 ans (- 6,2 %), la population en âge de travailler, âgée de 20 à 64 ans, diminuera fortement (- 9,2 %). Entre 2020 et 2050, plus de 632 600 personnes ne seront probablement plus disponibles pour le marché du travail de la Grande Région. En revanche, la tranche d'âge des personnes de plus de 80 ans augmentera presque autant (+ 608 680). Cela signifie que le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans sera d'un peu moins de 3,3 millions en 2050, contre 2,4 millions en 2020.

Projections de population jusqu'en 2050

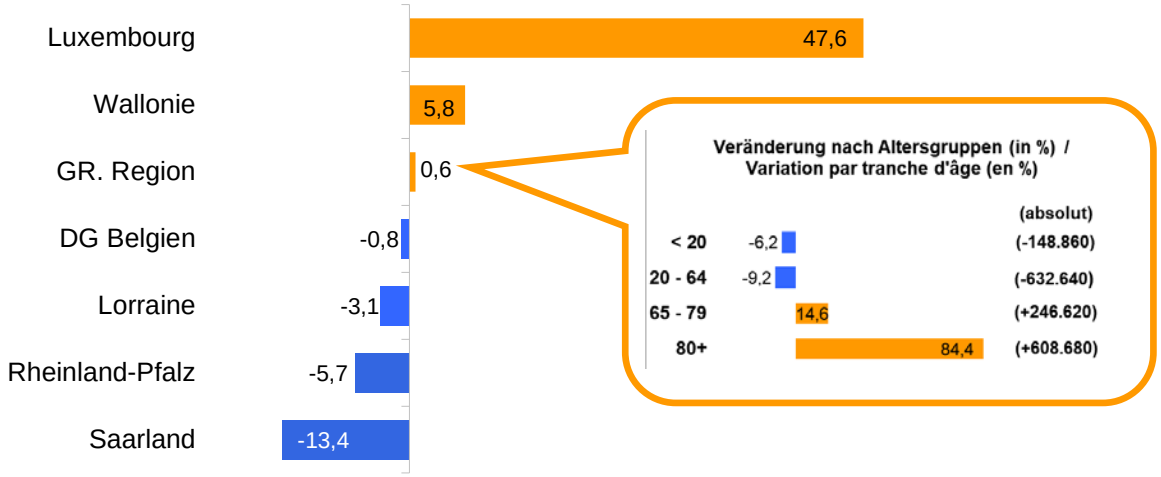

Evolution 2050 par rapport à 2020 en %
Calculs : IBA·OIE
Source : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec STABEL / DEMOBEL

Croissance démographique importante pronostiquée pour le Luxembourg

Les projections démographiques actuelles laissent prévoir une croissance démographique pour deux des six régions de l'espace de coopération, et ce tout particulièrement pour le Luxembourg. En effet, on s'attend ici à une augmentation de presque 48 %, pour atteindre une population totale de 923 653 personnes en 2050. Le Grand-Duché de Luxembourg continuerait ainsi à faire partie des pays de l'Union européenne qui bénéficient de la plus grande croissance démographique à l'avenir. Jusqu'à l'horizon 2060, limite des projections actuelles, l'évolution sera continuellement positive au Luxembourg.

Une évolution positive en Wallonie, contrairement à la Communauté germanophone de Belgique

Avec 212 693 habitants supplémentaires, la population de la Wallonie devrait également connaître une croissance importante d'ici 2050, soit + 5,8 % par rapport à l'année 2020. Une dynamique négative est attendue pour la Communauté germanophone de Belgique avec un léger recul de 0,8 % par rapport à 2020. Avec un déclin de 642 personnes par rapport à 2020, la région devrait compter près de77 230 habitants en 2050. Contrairement au Luxembourg et à la Wallonie où une augmentation de la population est prévue d'ici 2060, la population de la CG Belgique semble diminuer à partir du début des années 2030. Les augmentations au Luxembourg et en Wallonie pour la période 2020-2050 sont également en contraste avec les attentes pour la moyenne européenne, qui devrait baisser de 1,4 %.

Projections de la population en Grande Région jusqu'à 2050 (2060)

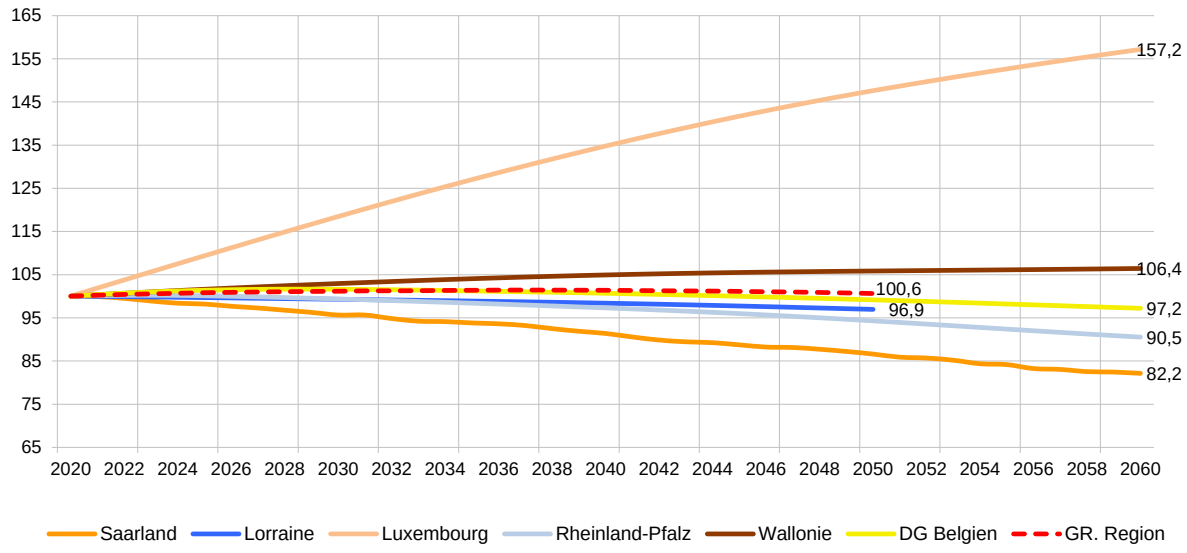

Evolution de la population totale jusqu'à 2050 (2060) par rapport à 2020 (2020=100)
Calculs : IBA·OIE
Source : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec STABEL / DEMOBEL

Des prévisions à nouveau négatives pour la Lorraine

Les prévisions actuelles pour la Lorraine ne sont plus aussi positives que précédemment : dans les 30 ans qui viennent, les prévisions d'aujourd'hui parlent en effet d'un léger recul de la population (- 71 787 personnes ou - 3,1 %). En 2050, la Lorraine devrait enregistrer un peu plus de 2,27 millions d'habitants.

Poursuite du déclin démographique en Sarre et en Rhénanie-Palatinat

A l'inverse, le fort déclin démographique annoncé depuis longtemps déjà se poursuivra en Sarre : dans les 30 années à venir, la région allemande comptera encore 132 00 personnes de moins (soit une régression de 13,4 %) pour atteindre 854 000 habitants en 2050. La population de la Rhénanie-Palatinat diminuera également, mais dans une moindre mesure. En effet, jusqu'en 2050 on y attend un recul de 5,7 % (soit 233 093 personnes). En 2050, la Rhénanie-

Palatinat ne compterait alors plus qu'une population de 3,85 millions d'habitants et perdrait dans l'année suivante ainsi sa place de région la plus peuplée de l'espace de coopération au profit de la Wallonie avec ses 3,86 millions de citoyens. Cet écart ne cessera de s'amplifier dans les années suivantes.

Projection de la population totale entre 2020 et 2050

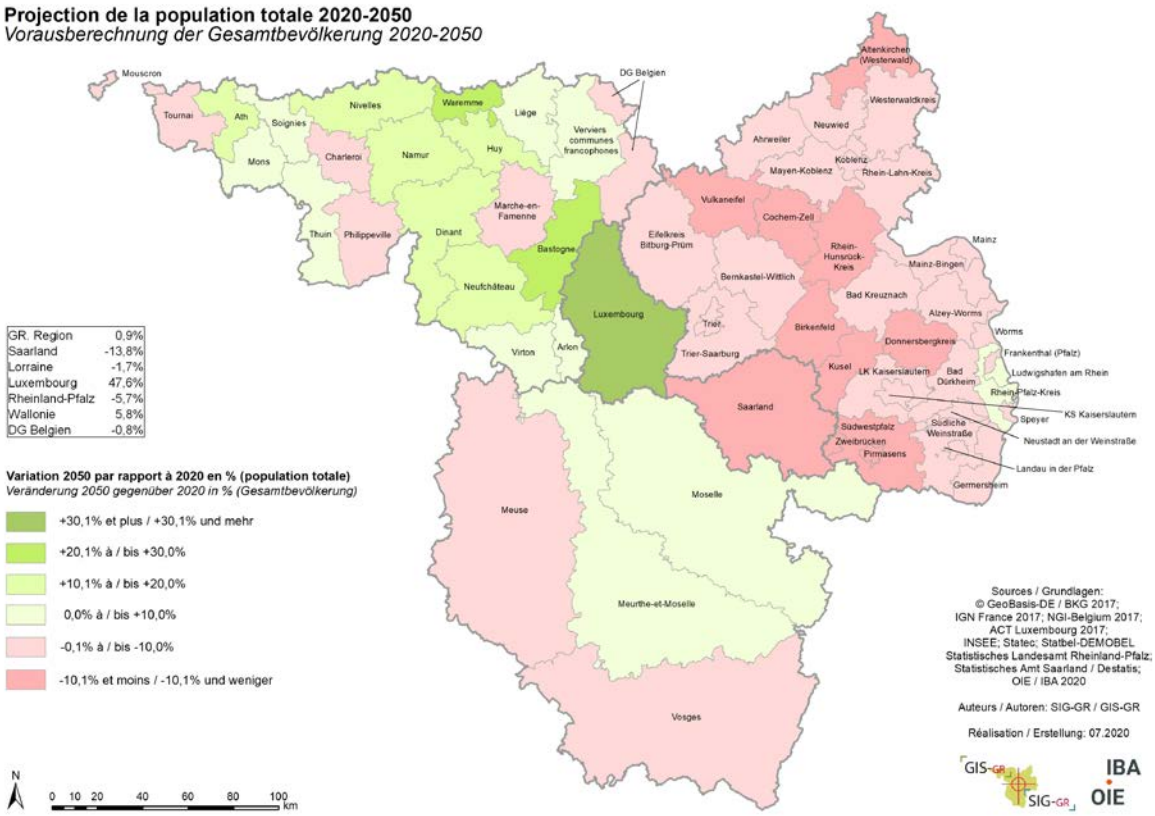

Variation de la population totale en 2050 par rapport à 2020, en %
Calculs : IBA·OIE
Auteur de la carte : GIS-GR/SIG-GR
Sources :
Rheinland-Pfalz: STALA RLP, 5. regionalisierten Bevölkerungsvorausberechnung (mittleren Variante, Basisjahr 2017)
Saarland : STALA SL/DESTATIS, 14. koordinierte Bevölkerungsvorausberechnung (Basis 31.12.2018, Variante W2)
Luxembourg : STATEC / EUROSTAT, Projections de population (scénario principal)
Lorraine : INSEE, Estimations de population et recensements de la population ; INSEE, Projections de population départementales et régionales à l'horizon 2050 réalisées avec le modèle OMPHALE 2017 selon le scénario central.
Wallonie / DG Belgien : STABEL - DEMOBEL ; Perspectives de population 2020-2071

Projection démographique avec des tendances différentes au sein de la Grande Région

Les projections à petite échelle pour l'année 2050 montrent des évolutions diverses sur les territoires grand-régionaux, qui s'expliquent par des différences dans les mouvements migratoires ainsi que dans les taux de natalité (voir chapitre 2 : « Evolution de la population de la Grande Région »). Des pertes importantes jusqu'à 2050 sont prévues pour la Sarre (- 13,8 %) ainsi que pour des parties du Palatinat occidental, par exemple à Birkenfeld et Pirmasens avec

plus de - 15 %. Les raisons de ces baisses sont des déficits importants concernant les naissances, qui ne peuvent être compensés par l'immigration. Les « Kreise » du Palatinat occidental se trouvent également loin des centres à l'est de la Rhénanie-Palatinat. Dans la région de Mayence, les pertes sont nettement moindres puisque celle-ci bénéficie de sa proximité géographique avec l'agglomération Rhin-Main et d'une infrastructure de transport relativement bonne. Malgré le dynamisme économique du Luxembourg voisin, l'évolution démographique de la région de Trèves devrait être négative (- 4,2 %). Pour la Wallonie, il est attendu jusqu'en 2050 une croissance démographique sur quasiment tout le territoire, bien qu'il existe des différences entre les arrondissements : une croissance démographique supérieure à la moyenne est prévue dans les arrondissements de Waremme (+ 24,2 %) et de Bastogne (+ 23,1 %), tandis que Philippeville (- 6,7 %), Tournai (- 3,1 %), Charleroi (- 2,5 %), Marche-en-Famenne (- 2,2 %) et Mouscron (- 1,4 %) devraient connaître des baisses plus ou moins légères. La population de la Communauté Germanophone de Belgique devrait selon les prévisions rester un peu moins stable (- 0,6 % en 2050). Pour l'ensemble de la Lorraine, une légère baisse de la population est prévue (- 1,7 %). Les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle connaîtront une légère augmentation de + 0,7 % et + 0,6 % respectivement, tandis que les départements des Vosges et de la Meuse devraient connaître des baisses de population de - 9,6 % et - 8,6 % respectivement.

L'augmentation du nombre de seniors se poursuit

Alors que le pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans dans la Grande Région a déjà augmenté de 2,6 points de pourcentage entre 2000 et 2015 (de 16,6 % à 19,2 %), cette tendance va encore considérablement s'accentuer dans les années à venir. En effet, selon les prévisions, la Grande Région compterait 27,7 % de citoyens de 65 ans et plus en 2050. Si à l'inverse, la proportion de jeunes de moins de 20 ans est en baisse (- 1,4 pp entre 2020 et 2050), c'est principalement le nombre d'habitants de 20 à 64 ans qui, dans le même temps, chute de la façon la plus significative (- 5,7 pp).

Population de la Grande Région par classe d'âge 2000-2050

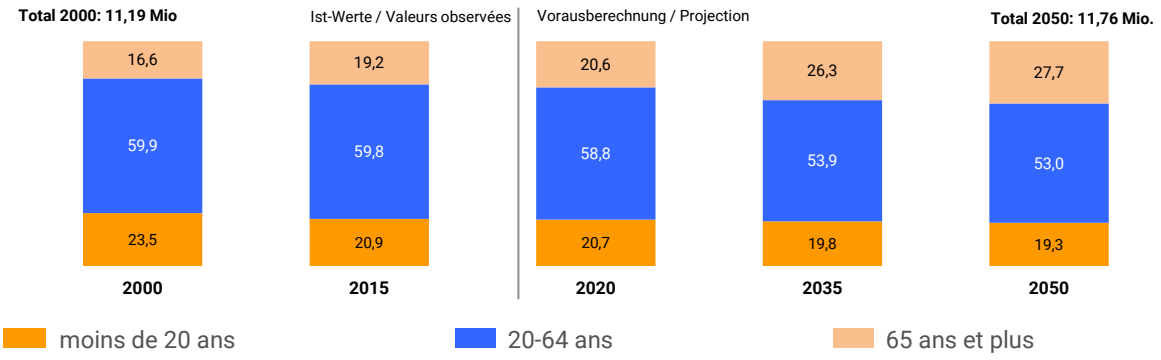

Proportions des classes d'âges en % (Les données de 2000 et 2015 sont des valeurs observées. A partir de 2020, il s'agit de données de projection)
Calculs : IBA·OIE
Source : Offices statistiques de la Grande Région

Potentiel d'actifs en recul pour une population totale en hausse

En 2050, le groupe d'âge des 65 ans et plus représenterait alors 27,7 % de la population totale de la Grande Région, contre seulement un cinquième en 2015. En revanche, la population active (20 à 64 ans) et les jeunes générations (moins de 20 ans) régressant, leurs parts respectives dans la population de la Grande Région passeraient de 59,8 % et 20,9 % en 2015 à respectivement 53,0 % et 19,3 % en 2050 - un développement attendu du fait du changement de génération. En effet, les cohortes du baby-boom sont sorties de la période de fécondité, et la génération de parents suivante est plus faible en nombre.

Projection du potentiel de la population active jusqu'à 2050/2060

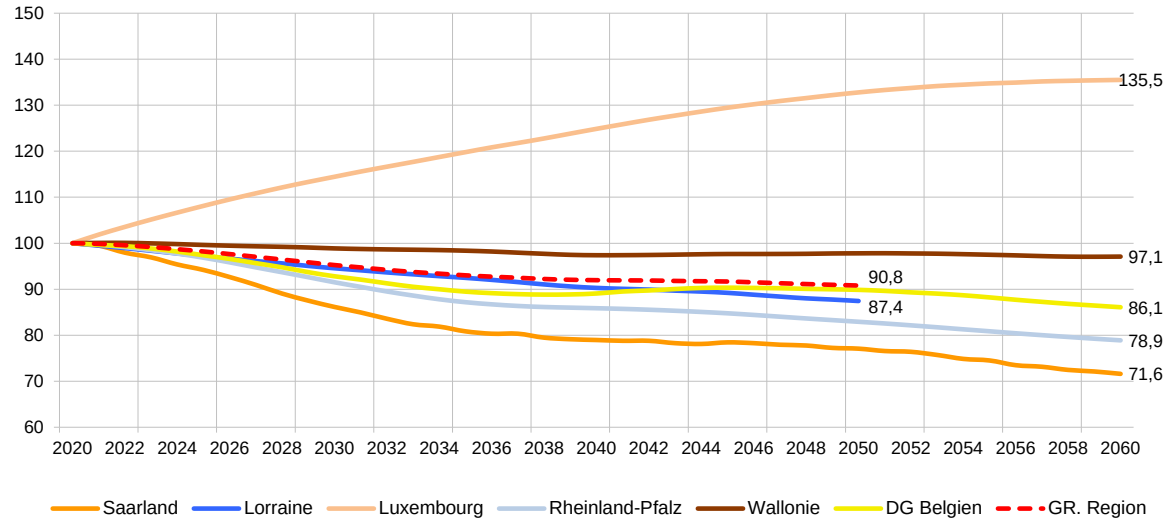

Evolution de la population âgée de 20 à 64 ans, entre 2020 et 2050 respectivement 2060 (2020 = 100)
Calculs : IBA·OIE
Source : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec STABEL – DEMOBEL

Une tendance renforcée par le départ à la retraite des baby-boomers

Alors que les générations du baby-boom prendront progressivement leur retraite, le recul du potentiel d'actifs s'intensifiera. Par conséquent, la croissance démographique sera de moins en moins en mesure de couvrir les besoins de main-d'œuvre dans le futur. Il sera avant tout nécessaire – parallèlement à un solde migratoire positif – de recourir toujours davantage à des groupes de personnes jusqu'alors sous-représentés sur le marché du travail. La capacité à davantage et mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre local par l'intégration renforcée de jeunes sans emploi et une meilleure utilisation des qualifications des femmes, des migrants et des seniors sera déterminante pour relever le défi de la mutation démographique. Ceci vaut autant en termes de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée que du point de vue de la répartition des charges des systèmes de sécurité sociale. Car dans le futur, il y aura toujours plus d'inactifs par rapport à la population en âge de travailler.

Projection du potentiel de la population active et de la population totale jusqu'à 2050

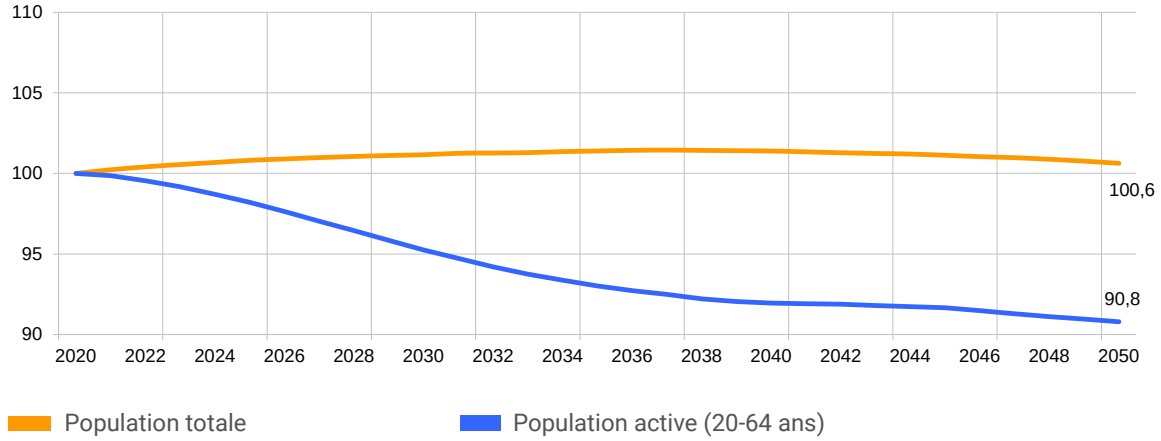

Evolution de la population totale et de la population âgée de 20 à 64 ans en Grande Région entre 2020 et 2050 (2020 = 100)
Calculs : IBA·OIE
Sources : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins.

Un développement du potentiel de la population active dans le rouge, notamment dans les régions allemandes

Toutes les composantes de l'espace de coopération grand-régional ne sont pas égales face au changement démographique et donc à l'évolution future de leur potentiel d'actifs. Selon les estimations, la Sarre se retrouverait, en 2050, dans la situation la plus préoccupante concernant sa population en âge de travailler. Elle perdrait en effet, comparativement à 2020, 23 % de sa population active. La majeure partie du territoire de la Rhénanie-Palatinat s'en sort à peine mieux, bien que les valeurs varient fortement avec une baisse du potentiel d'actifs allant de 6 à 27 %. Les zones situées le long du Rhin, comme les villes de Ludwigshafen et de Mayence, font exception, avec une baisse du potentiel de main-d'œuvre de respectivement - 6,3 % et - 9 %. Trèves et Coblence doivent compter avec plus de 12 % de baisse. La Rhénanie-Palatinat dans son ensemble doit s'attendre à une diminution d'environ 17 % d'ici 2050.

La Lorraine doit elle aussi s'attendre à une baisse du nombre de personnes en âge de travailler, bien que de façon plus modérée (- 11,1 %). Pour les départements de la Meuse et des Vosges, une perte au niveau régional supérieure à la moyenne est attendue (respectivement - 19,4 % et - 21,4 %).

Légère baisse de la population active attendue en Wallonie

En moyenne, la population potentiellement active devrait reculer de 2,2 % jusqu'en 2050, à l'échelle du territoire wallon. Pourtant, en Wallonie, seulement un tiers des arrondissements prévoient une évolution positive de leur potentiel d'actifs. La communauté germanophone de Belgique devrait également subir des pertes de 10,1 % d'ici 2050. Les arrondissements de Bastogne (+ 14,6 %) à la frontière luxembourgeoise et de Waremme (+ 13,4 %), plus au nord, devraient connaître une évolution positive du potentiel de main-d'œuvre supérieure à la moyenne.

Projection de la population active entre 2020 et 2050

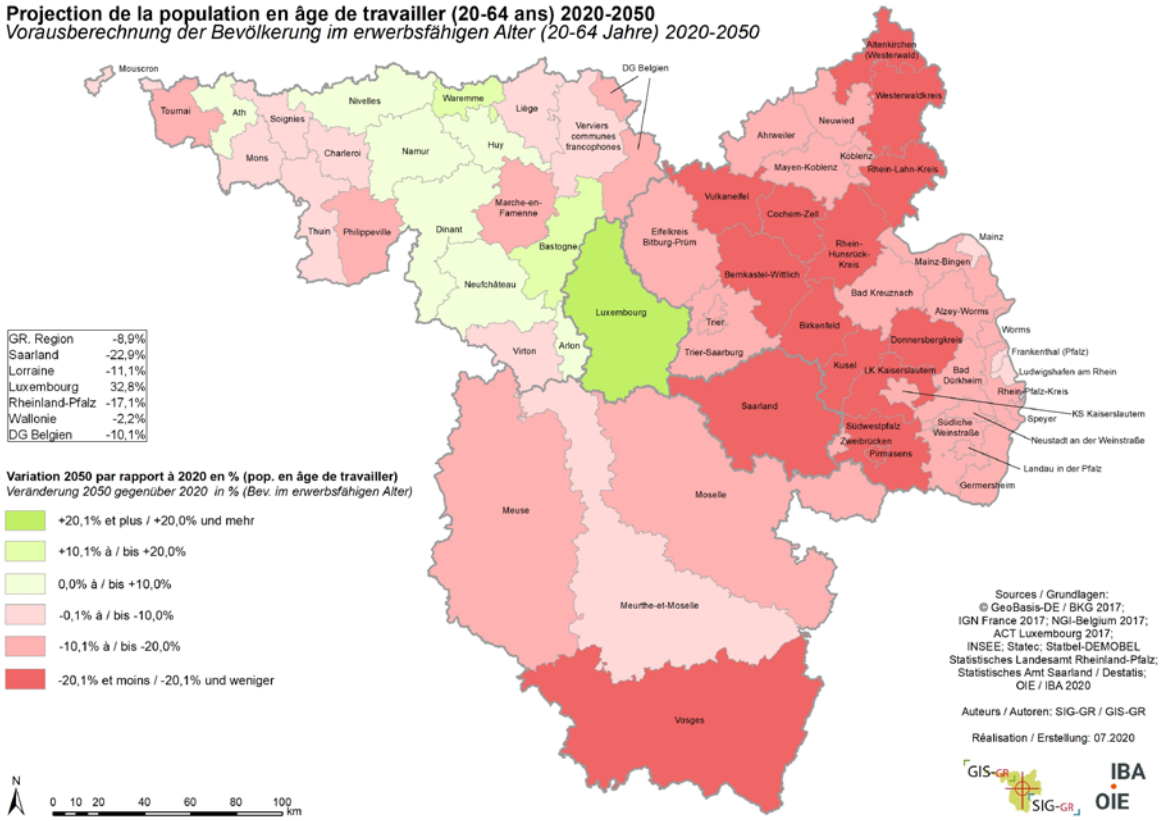

Variation de la population âgée de 20 à 64 ans, 2050 par rapport à 2020, en %
Calculs : IBA·OIE
Auteur de la carte : GIS-GR/SIG-GR
Sources :
Rheinland-Pfalz : STALA RLP, 5. regionalisierten Bevölkerungsvorausberechnung (mittleren Variante, Basisjahr 2017)
Saarland : STALA SL/DESTATIS, 14. koordinierte Bevölkerungsvorausberechnung (Basis 31.12.2018, Variante W2)
Lorraine : INSEE, Estimations de population et Recensements de la population; INSEE, Projections de population départementales et régionales à l'horizon 2050 réalisées avec le modèle OMPHALE 2017 selon le scénario central.
Luxembourg : STATEC / EUROSTAT, Projections de population (scénario principal)
Wallonie / DG Belgien : STABEL - DEMOBEL ; Perspectives de population 2020-2071

Croissance exceptionnelle de la population active au Luxembourg pronostiquée

Avec une augmentation entre 2020 et 2050 estimée à 32,8 % à l'échelle du Grand-Duché, le Luxembourg est l'unique composante grand-régionale à envisager une évolution nette positive (+ 131 210 personnes), pour atteindre en 2050 environ 531 800 actifs potentiels. La principale raison réside dans l'important flux migratoire vers le Grand-Duché, qui constitue depuis la fin des années 1980 un pôle d'attraction économique avec un besoin constant en main-d'œuvre. La multiculturalité et le multilinguisme du pays laissent prévoir une continuité dans cette tendance à l'avenir. De plus, la population étrangère a également un taux de natalité plus élevé que la population nationale, ce qui stabilise et augmente la croissance naturelle de la population. Le vieillissement de la société est ainsi ralenti et le Luxembourg pourra probablement continuer à avoir une population relativement jeune avec un potentiel de main-d'œuvre très élevé à l'avenir.

4 Changement démographique au sein de la Grande Région

L'évolution des structures d'âge et ses conséquences

D'après la première partie de ce cahier, la part de la population en âge de travailler dans la population totale diminue, tandis que le groupe de ceux qui quittent la vie active augmente. Par rapport à l'ensemble du territoire de la Grande Région, la proportion des plus de 65 ans a augmenté de 503 300 personnes (22 %) entre 2001 et 2019. En comparaison, la population active n'a que légèrement augmenté (+ 2,4 % depuis 2000, soit + 160 600 personnes), de sorte que l'augmentation de la tranche d'âge des plus de 65 ans est plus de trois fois supérieure. Cette évolution à deux vitesses a déjà des conséquences sur le marché du travail : en effet, elle signifie dans un premier temps que davantage de personnes quittent le marché du travail en comparaison avec les effectifs qui y arrivent, ce qui a bien sûr un impact sur le financement des systèmes de sécurité sociale (santé, retraite, ...), ainsi que sur le fonctionnement des entreprises, qui peuvent être confrontées à des difficultés de recrutement ou encore à des formes de concurrences accrues pour maintenir en poste ou recruter les profils les plus recherchés. Ensuite, l'augmentation de la part des 65 ans et plus devrait également entraîner une augmentation des demandes dans certains domaines d'activités économiques, en lien par exemple avec les besoins et les modes de vie des seniors (Silver Economy) : l'aide à la personne et l'accès aux soins, mais aussi le tourisme et les loisirs, l'accès aux services de proximité (services publics, économie présentielle), ou encore, par exemple, l'accès à une offre de transport diversifiée et adaptée.

Evolution de la population des 65 ans et plus

2001 – 2019 :

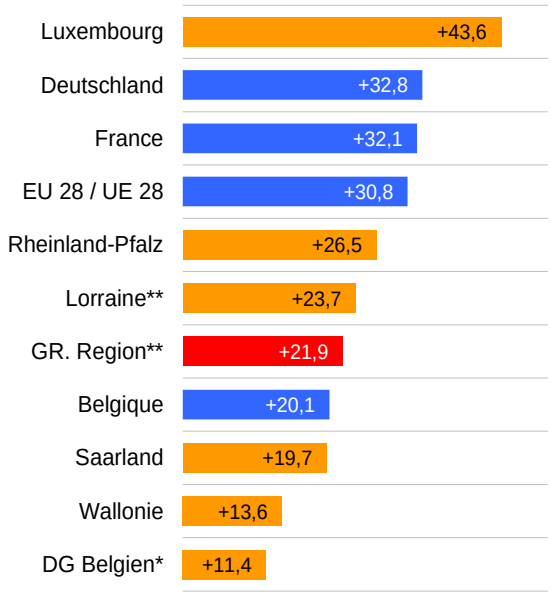

2010 – 2019 :

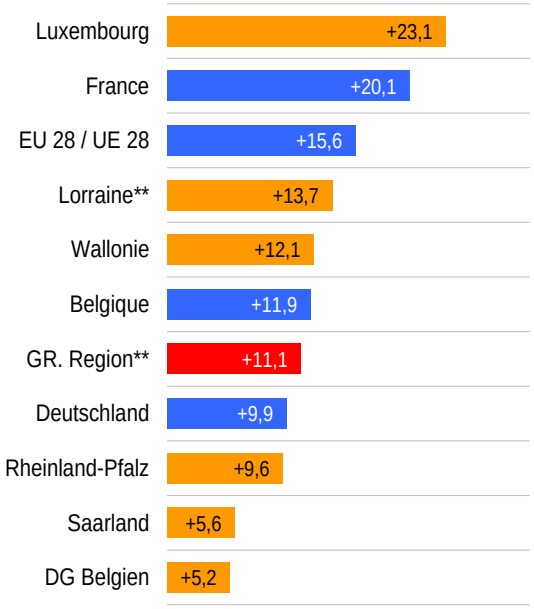

*DG Belgien : 2004-2019
**Lorraine : 2001-2017, 2010-2017, GR : avec Lorraine 2017

Evolution de la population âgée de 65 ans et plus (évolution en %)
Calculs : IBA·OIE
Sources : Eurostat complété par nos soins avec STABEL

Depuis le début du millénaire, une forte augmentation de la population de plus de 65 ans

Toutes les composantes ont enregistré une augmentation constante de la population des plus de 65 ans depuis 2001. Au sein de la Grande Région, la population a augmenté de 20,6 % jusqu'en 2017. Cette augmentation est principalement portée par une forte croissance au Luxembourg (+ 43,6 %), ainsi qu'en Rhénanie-Palatinat (+ 26,5 %) et en Lorraine (+ 23,7 % pour 2017). La moyenne européenne est supérieure de près de 9 points de pourcentage à la moyenne régionale pour la période considérée, et toutes les valeurs nationales sont supérieures aux valeurs régionales. La Sarre a enregistré une augmentation de 19,7 % du groupe de population susmentionné, ce qui correspond à 46 873 personnes. En Wallonie, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans est presque deux fois plus élevé (93 623), bien que l'augmentation en pourcentage soit plus faible (13,6 % depuis 2001). La Communauté Germanophone de la Belgique enregistre entre 2004 et 2019 la plus faible augmentation avec 11,4 % et compte 1 097 personnes de plus de 65 ans, soit plus qu'il y a 15 ans.

Si l'on considère l'évolution à long terme de 2001 à 2019 dans son ensemble, les différentes composantes présentent des évolutions différenciées. Si le Luxembourg montre une augmentation constante, celle-ci est lente et moins stable dans les autres composantes jusqu'en 2011. La Wallonie affiche peu de changement dans l'évolution de la population des 65 ans et plus jusqu'en 2011, néanmoins elle augmente ensuite vers le haut. Une forte augmentation de la tranche d'âge considérée peut également être observée en Lorraine, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat à partir de 2011.

Evolution à longue terme de la population des 65 ans et plus

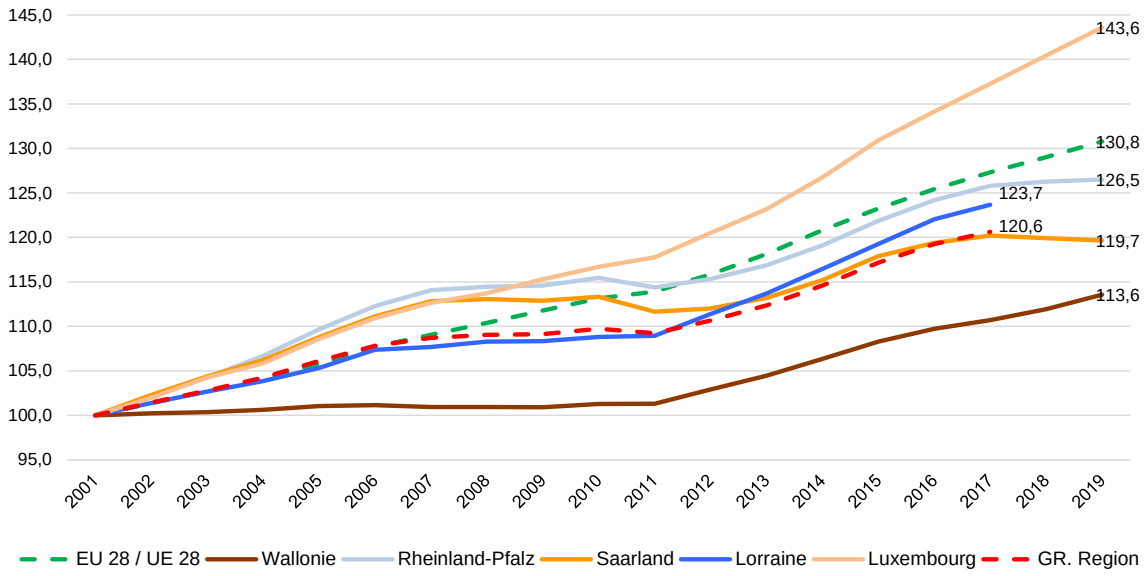

Evolution de la population âgée de 65 ans et plus de 2001 à 2019 (respectivement 2017) (2001= 100)
Calculs : IBA·OIE
Sources : Eurostat complété par nos soins avec STABEL

La majorité des personnes âgées de plus de 65 ans vit en Rhénanie-Palatinat

Au 1er janvier 2019, la Grande Région compte plus de 11,6 millions d'habitants, dont un bon cinquième a plus de 65 ans (2,4 millions de personnes). La répartition de cette tranche d'âge dans l'espace de coopération est similaire à celle des habitants de la Grande Région : 37,5 % vivent en Rhénanie-Palatinat, 28,5 % en Wallonie, 20,3 % en Lorraine et 9,9 % en Sarre. Le Luxembourg compte 3,7 % des plus de 65 ans et la communauté germanophone de Belgique en compte 0,6 %. Ainsi, le vieillissement de la société est aussi particulièrement évident dans les régions allemandes ; en Lorraine, la différence n'est que de 0,4 point de pourcentage. En revanche, le Luxembourg et la Wallonie ont une faible proportion de personnes âgées dans la population totale de la Grande Région, alors que dans la Communauté Germanophone de Belgique, ce chiffre est presque égal.

Parts des régions dans la population des 65 ans et plus 2019

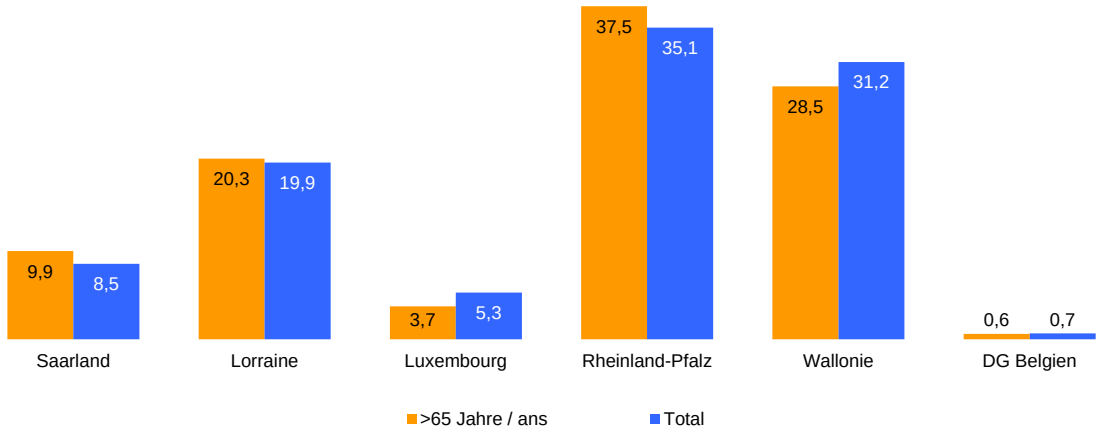

Parts des régions dans la population des 65 ans et plus et la population totale de la Grande Région au 1er janvier 2019, en %
Calculs : IBA·OIE
Sources : Eurostat complété par nos soins avec STABEL

En 2050, près d'un habitant sur quatre dans la Grande Région aura 65 ans ou plus

L'évolution projetée pour le groupe d'âge des plus de 65 ans est unique parmi les groupes d'âge et crée une situation complètement nouvelle dans la Grande Région. Entre 2020 et 2050, les prévisions pour la Grande Région prévoient une augmentation d'environ 35 % du nombre de personnes de plus de 65 ans. Cette forte augmentation est principalement due à la tranche d'âge des plus de 80 ans, avec une hausse relative d'environ 84 % sur la période observée, soit plus de 600 000 personnes (voir chapitre 3 du présent cahier).

Projection de la population des 65 ans et plus entre 2020 et 2050/2060

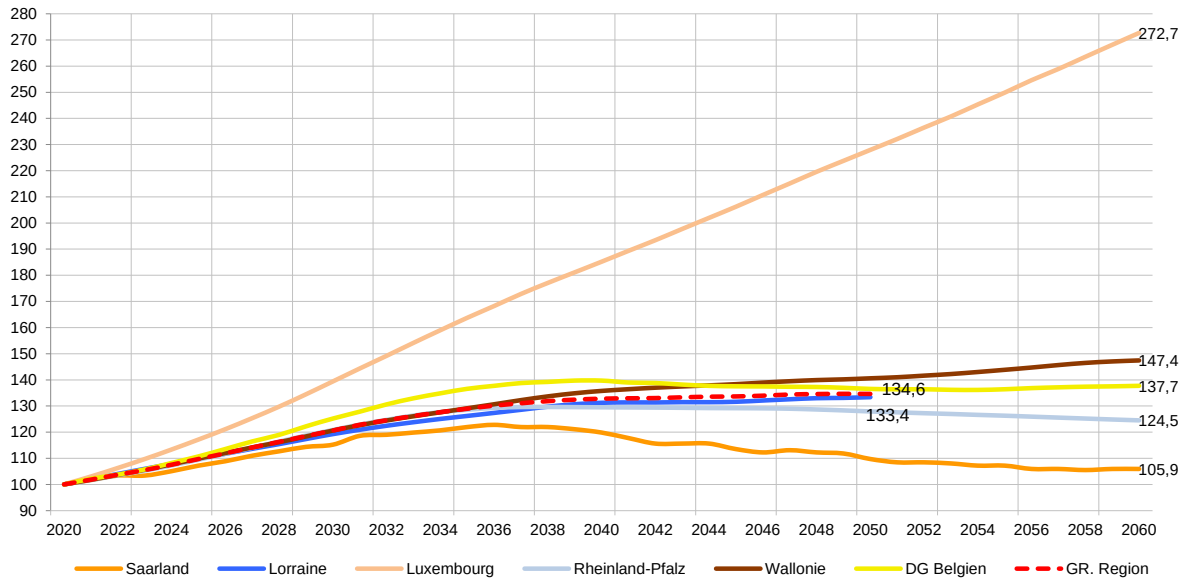

Evolution de la population âgée de 65 ans et plus, entre 2020 et 2050 respectivement 2060 (2020 = 100)
Calculs : IBA·OIE
Source: Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec STABEL - DEMOBEL

D'une manière générale, le nombre de personnes de plus de 65 ans augmentera dans tous les composantes, mais avec quelques différences : La plus faible augmentation devrait se situer en Sarre, avec une hausse d'un peu moins de 10 %, soit 23 000 personnes. La courbe devrait atteindre son plus haut point en Sarre en 2036, pour s'infléchir ensuite de manière significative. La situation est similaire en Rhénanie-Palatinat, qui peut encore s'attendre à ce que la tranche d'âge susmentionnée augmente de 28 % d'ici 2050 (+ 256 255 personnes de plus de 65 ans), même si, là aussi, cette courbe devrait commencer à fléchir à partir de 2038, selon les estimations.

Le Luxembourg peut s'attendre à une augmentation de 128 % d'ici 2050 (+ 116 880 personnes), qui devrait passer à 173 % d'ici 2060. De fortes augmentations sont également attendues en Wallonie et en Communauté Germanophone de la Belgique, avec respectivement 41 et 37 %, soit + 278 500 et + 5 570 personnes. De même en Lorraine, d'ici 2050, la population de plus de 65 ans devrait être d'environ + 162 700 personnes, soit une augmentation de 33,6 %, avec une tendance à la hausse comme dans les composantes précédentes.

Historique et défis démographiques, conjoncturels et structurels à la fin des années de forte croissance économique

Les mesures de retraite anticipée ou d'abaissement de l'âge de la retraite depuis le milieu des années 70 sont introduites dans un contexte conjoncturel et démographique spécifique. A partir du milieu des années 70, et plus encore dans les années 80, le chômage de masse se consolide, conséquence de la fin du « miracle économique » ou des « Trente glorieuses » (c'est-à-dire des « 30 années glorieuses » du développement économique en France entre 1945 et 1975). Le renchérissement des sources énergétiques (rendu par l'expression « crise pétrolière ») ainsi que l'évolution de la concurrence sur le marché mondial et la hausse de productivité due aux progrès technologiques contribuent à cette situation.

Plusieurs composantes de la Grande Région sont particulièrement touchées par cette évolution : au Luxembourg comme en Sarre, en Lorraine et en Wallonie, l'industrie du charbon et de l'acier est l'un des principaux employeurs. Ces branches industrielles souffrent particulièrement de ce contexte de crise dans les années 70 et 80. Partout en Europe, les mines et les aciéries annoncent des licenciements collectifs. Les régions et pays concernés se voient confrontés à un véritable défi : maîtriser dans un laps de temps relativement court une profonde mutation structurelle, en tenant compte des aspects sociaux. Cette évolution, bien que moins manifeste, touche également d'autres branches industrielles.

En outre, la génération des baby-boomers est arrivée progressivement sur le marché du travail depuis le milieu et la fin des années 70. On entend par baby-boom la période se situant entre environ 1950 et 1970, au cours de laquelle les taux de natalité sont bien supérieurs à ceux des décennies précédentes. En Allemagne, le baby-boom débute un peu plus tard (vers 1955) à cause des conséquences tardives de la Seconde Guerre Mondiale, mais avec la même tendance. Dans les conditions conjoncturelles difficiles de l'époque, l'intégration de ces nombreux jeunes sur le marché de l'emploi constitue un grand défi.

Dans cette situation, il est logique de permettre aux travailleurs âgés de quitter prématurément le marché du travail pour donner aux jeunes gens la chance de trouver un emploi. Par ailleurs, de telles mesures doivent contribuer à l'humanisation du monde du travail en dispensant des personnes âgées, qui ont éventuellement des problèmes de santé, d'activités pénibles. Parallèlement, on part du principe que le changement structurel va de pair avec de nouvelles exigences en matière de qualification auxquelles les seniors ne peuvent souvent pas faire face.

Modification du contexte démographique

Entre-temps, l'évolution démographique impose toutefois de remettre en question les schémas de pensée bien établis. En effet, l'époque du « baby-boom » est suivie de celle de « l'effet pilule ». A partir de 1965 environ, le taux de natalité baisse dans la plupart des pays occidentaux, bien qu'à des degrés divers. En Allemagne notamment, le taux de natalité se stabilise à un faible niveau. La génération des baby-boomers, pour laquelle des emplois ont été créés dans le cadre d'une politique pour la jeunesse en faisant sortir les travailleurs âgés du monde du travail, fait aujourd'hui partie des seniors ou en fera partie dans les prochaines années. Les premiers travailleurs de la génération des baby-boomers ont déjà pris leur retraite à partir du milieu des années 2000, les derniers de cette génération (*1970) atteindront l'âge de la retraite autour de 2035.

En raison de ces effets de cohorte, le nombre moyen de travailleurs quittant le marché du travail tous les ans sera supérieur, sur une période de 25 à 30 ans environ, à celui des cohortes précédentes et suivantes, alors que le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans augmentera sensiblement en parallèle. Le « quatrième âge », c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 80 ans, ressentira également cette évolution avec un certain décalage. En ce sens, le besoin de services dans les domaines de la santé et des soins augmentera à moyen terme. La hausse de l'âge moyen de la population active et de la population globale vient ainsi de la superposition de deux effets aux extrémités opposées de la pyramide des âges : le nombre de jeunes baisse du fait de faibles taux de natalité, celui des seniors augmente car la génération des baby-boomers atteint à présent l'âge de la retraite. En revanche, l'allongement de l'espérance de vie impacte fortement la génération des personnes âgées de 65 ans et plus et n'a donc que des effets indirects sur le marché du travail.

Les questions qui découlent de l'évolution démographique ne portent pas seulement sur la disponibilité de personnel qualifié. Le financement actuel des systèmes de sécurité sociale sera mis à rude épreuve si le nombre de retraités augmente alors que celui des actifs (et donc de ceux qui cotisent au système) baisse. Le financement public via les impôts peut également être indirectement touché. En regard de la modification du contexte démographique, les outils conventionnels de la politique de l'emploi et de la politique sociale, qui débouchent finalement sur une réduction du taux d'activité de personnes en âge de travailler, ne sont plus adaptés à la situation.

5 Méthodologie

Base de données

Les données de base utilisées pour la partie « Evolution démographique » du rapport OIE s'appuient sur les informations des offices statistiques de la Grande Région. [1] Les données manquantes ont été rajoutées et complétées par des chiffres additionnels par les auteurs.

Mise à jour des données

En regard des différentes sources de données et des particularités régionales et nationales, les données statistiques ne portent pas toutes sur des périodes identiques. Pour cette raison, il est compréhensible qu'il faille accepter quelques concessions quant à l'actualité des données utilisées. L'équipe s'est toutefois efforcée d'utiliser les données les plus récentes disponibles ; pour l'essentiel, les données se rapportent, sauf indication contraire, aux années 2018/2019 respectivement 2050 et 2060 et correspondent à la situation d'avril à octobre 2020.

Définitions et précisions méthodologiques

Lorsqu'on se réfère à des années spécifiques, il faut tenir compte du fait que l'on se rapporte dans la Grande Région au 1er janvier en non au 31/12 comme c'est le cas en Allemagne. Le 31/12/2018 devient alors le 01/01/2019.

SOLDE NATUREL

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une année.

SOLDE MIGRATOIRE

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties, calculé au cours d'une année. Pour l'UE-28, la Belgique, la France, la Lorraine et la Grande Région, il faut calculer le solde migratoire : la migration nette correspond à la différence entre l'évolution démographique totale et le solde naturel d'une année. La migration nette est donc égale à tout changement de la population qui ne s'explique pas par des naissances ou des décès.

[1] En 2006, les Offices statistiques de la Grande Région ont mis en place leur portail statistique, qui permet d'accéder à une multitude de données économiques et sociales harmonisées concernant la Grande Région. Les lacunes existantes ont été comblées, dans la mesure du possible, par l'équipe de rédaction du réseau des instituts spécialisés. Malgré des recherches minutieuses et des calculs complémentaires, il n'est pas toujours possible de présenter des données comparables pour toutes les composantes de la Grande Région. A cette date, il s'agit ici souvent de chiffres provisoires susceptibles d'être modifiés ultérieurement – y compris avec un effet rétroactif sur des séries chronologiques.

POPULATION ACTIVE POTENTIELLE

L'OIE définit la population active potentielle comme les personnes en âge de travailler dans la catégorie d'âge de 20 à moins de 65 ans.

PROJECTIONS DE LA POPULATION

Les données pour la projection démographique sont basées sur des calculs de modèles pour le développement de la population effectués par les offices statistiques. Les projections d'évolution de la population pour les années à venir se basent sur des hypothèses concernant la fécondité, la mortalité ainsi que les mouvements migratoires. En règle générale, plusieurs variantes sont calculées, chacune d'entre elles étant basée sur des hypothèses différentes.

Rheinland-Pfalz : Les données se basent sur la variante moyenne du cinquième calcul prévisionnel régionalisé sur l'évolution démographique, année de base 2017.

Saarland : Les données se basent sur le 14ème calcul prévisionnel coordonné sur l'évolution démographique de l'office statistique fédéral et des offices statistiques des Länder, variante W2 et année de base 2018.

Lorraine : Les projections se basent sur un modèle propre, appelé Omphale 2017, réalisée selon le scénario central. Omphale (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) est une application qui comprend un modèle théorique de projection de la population, des bases de données démographiques, des techniques d'analyse démographique et des outils de construction de scénarios pour le futur.

Luxembourg : Les projections officielles sont celles correspondant au scénario « central ».

Wallonie : Les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan sont réalisées annuellement pour le pays et ses régions et jusqu'au niveau des arrondissements suivant une méthodologie et des hypothèses reprises dans la publication du BFP.

DG Belgien : La prévision pour la Communauté germanophone de Belgique est réalisée par le Bureau fédéral du Plan (BFP). Depuis 2012, l'Office statistique wallon (IWEPS) calcule chaque année les prévisions pour toutes les communes de la Région wallonne sur la base des chiffres du BFP.

6 Bibliographie

Dr. Jacobs, Martin; Fückel, Sebastian, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (2019): Demografischer Wandel in Rheinland-Pfalz – Fünfte regionalisierte Bevölkerungsvorausberechnung. Ergebnisse auf der Kreisebene. In: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz Nr. 04/2019. https://www.statistik.rlp.de/fileadmin/dokumente/monatshefte/2019/April/04-2019-264.pdf (07.12.2020)

Fückel, Sebastian, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (2020): Bevölkerung 2019, Einwohnerzahl des Landes steigt das achte Jahr in Folge. In: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz Nr. 09/2020. https://www.statistik.rlp.de/fileadmin/dokumente/monatshefte/2020/September/09-2020-575.pdf (07.12.2020)

IBA OIE - Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (2020): Bericht zur wirtschaftlichen und sozialen Lage der Großregion 2019/2020, Saarbrücken 2020 (Schriftenreihe der Großregion Bd. 25/2020). https://www.iba-oie.eu/Berichte-zur-wirtschaftlichen.21.0.html (07.12.2020)

IBA OIE - Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (2018): Demografische Entwicklung in der Großregion. 11. Bericht der Interregionalen Arbeitsmarktbeobachtungsstelle an den 16. Gipfel der Exekutiven der Großregion. https://www.iba-oie.eu/Berichte-zur-Arbeitsmarktsitua.24.0.html (07.12.2020)

INSEE - Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (2017): Des perspectives de croissance démographique peu favorables. In: Insee Analyses Grand Est, N°45 Juin 2017. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2867856#encadre1 (07.12.2020)

INSEE - Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (2017): D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole. In: Insee Première, N°1652, Juin 2017. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2867738#pesp (07.12.2020)

IWEPS -L'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique (2020): Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2034. In: Rapport de recherche N° 38, juin 2020. https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2020/06/RR38-complet.pdf (07.12.2020)

Ostbelgien Statistik: Das Statistikportal der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens. Rubrik "Bevölkerung". https://www.ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-2362/4685_read-32764/ (07.12.2020)

STATEC (2019): Plus de 120 000 seniors au Luxembourg. In: Regards N° 19, 09/2019. https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2019/PDF-19-2019.pdf (07.12.2020)

Statistisches Amt Saarland (2019): Statistisches Jahrbuch Saarland 2019.

Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (05.02.2019): Vorausberechnung: Bevölkerungsrückgang später und schwächer als ursprünglich erwartet. https://www.statistik.rlp.de/no_cache/de/gesellschaft-staat/demografischer-wandel/pressemitteilungen/einzelansicht/news/detail/News/2650/ (07.12.2020)

7 Portrait de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi

L'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) collecte pour le compte du sommet de la Grande Région des informations sur le marché de l'emploi dans les régions partenaires et effectue des analyses sur le marché de l'emploi transfrontalier. Sur cette base il établit des prévisions et des recommandations d'actions pour les évolutions du marché de l'emploi à venir dans l'espace de coopération.

L'OIE est encadré par un comité de pilotage des représentants des régions impliquées qui définit les activités centrales en accord avec les responsables politiques de la Grande Région. La réalisation du programme de travail est assurée par un réseau de sept instituts spécialisés de la Grande Région. Le secrétariat permanent et la coordination sont assumés par l'INFO-Institut à Sarrebruck.

Le réseau des instituts spécialisés

INFO-Institut
(Saarland und Rheinland-Pfalz)
www.info-institut.de

Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est
(Lorraine)
www.frontaliers-grandest.eu

Conseil Régional Grand Est, Service des actions européennes et transfrontalières
(Lorraine)
www.grandest.fr

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique
(Wallonie)
www.iweps.be

Ostbelgien Statistik
(Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens)
www.ostbelgienstatistik.be

ADEM – LISER
Agence pour le développement de l'emploi
(Luxembourg)
www.adem.public.lu

Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Luxembourg)
www.liser.lu

Informations supplémentaires :
Marie Feunteun-Schmidt (Coordinatrice)
Alexa Himbert
Frédéric Marsal

c/o INFO-Institut
Pestelstraße 6
D- 66119 Saarbrücken
+49 681 9 54 13-12

www.iba-oie.eu

Portrait des instituts spécialisés

INFO-Institut

Sarre et Rhénanie-Palatinat

L'INFO-Institut est un institut de conseil et de recherche. Outre les questions de stratégie des entreprises et de développement des organisations, l'institut traite des sujets de recherche ayant trait au marché de l'emploi et à la région. Les activités portant sur le développement régional ne sont pas limitées au territoire national, mais axées sur le territoire de la Grande Région et revêtent donc une dimension européenne.

ADEM – LISER

Luxembourg

L'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) est le service public de l'emploi au Luxembourg, placée sous l'autorité du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

LISER est un institut de recherche public luxembourgeois, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses travaux de recherche se concentrent essentiellement sur le domaine de la politique sociale et économique.

Dans le cadre du réseau de l'OIE, les missions essentielles de l'ADEM et de LISER sont l'information sur les conditions de vie et de travail au Grand-Duché de Luxembourg et l'analyse du marché du travail dans la Grande Région, en collaboration avec l'OIE et ses partenaires.

Conseil Régional Grand Est, Service des actions européennes et transfrontalières

Lorraine

Le Service des actions européennes et transfrontalières du Conseil Régional Grand Est participe aux travaux de l'OIE depuis le 1er janvier 2018. Il prend la suite de l'engagement du Groupement d'intérêt public (GIP) Lorraine Parcours Métiers. Le Service des actions européennes et transfrontalières est en charge des relations institutionnelles avec les partenaires français et étrangers sur les questions d'emploi et de formation dans les trois espaces de coopération du Grand Est (la Grande Région, la Conférence du Rhin Supérieur et l'espace de l'Ardenne franco-belge). Il est également à l'initiative de projets transfrontaliers visant à faire connaître les actions du Conseil Régional et de ses partenaires outre-frontières.

CRD EURES / Frontaliers Grand Est

Lorraine

Le Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est, association soutenue par le Conseil Régional Grand Est et la Commission Européenne, a pour mission d'informer les salariés et les entreprises sur la mobilité transfrontalière dans la Grande Région, de participer à la gestion prévisionnelle de l'emploi et développer et promouvoir la formation professionnelle transfrontalière. Le CRD EURES / Frontaliers Grand Est constitue, avec son réseau d'experts, un fonds documentaire qu'il met à la disposition du public et diffuse des informations accessibles sur son site internet.

Ostbelgien Statistik

Communauté Germanophone de Belgique

Le groupe de travail DGstat a été créé en 2010 en Communauté Germanophone, à la suite d'un nouvel accord entre les différents acteurs responsables du travail statistique. Il succédait ainsi à l'Observatoire de l'Emploi de Belgique Orientale (ABEO). En mars 2017, DGstat a été rebaptisé « Ostbelgien Statistik », dans le cadre de la nouvelle campagne de promotion du territoire « Ostbelgien ». Les partenaires sont entre autres le Ministère, l'Agence pour l'Emploi (Arbeitsamt) et le Conseil Economique et Social de la Communauté Germanophone. Les missions du groupe de travail sont la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de différentes statistiques, ainsi que la publication d'études. Il vise aussi à promouvoir les échanges entre les producteurs et les utilisateurs des données au sein de la Communauté Germanophone de Belgique, mais aussi au-delà.

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique

Wallonie

L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Janvier 2021